



LOI DE FINANCES

Le social priorité du budget 2020



Des vendeurs au marché Total à Bacongo

Le gouvernement congolais prévoit, au titre du budget de l'Etat exercice 2020, estimé à la somme de 2175 milliards 400 millions de francs CFA, de mobiliser des financements importants en faveur des activités du secteur social.

Une approche devant permettre de lutter contre la pauvreté en stimulant la productivité et la croissance, réduisant les inégalités d'opportunités et de revenus, stabilisant le climat sociopolitique.

« Ce budget met un accent particulier sur les dépenses sociales », indique le compte rendu du dernier Conseil des ministres qui s'est tenu le 7 octobre. Page 3

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Un réseau des braqueurs à main armée démantelé



Les braqueurs lors de la reconstitution des faits

La police nationale, sous la conduite de son directeur général, Jean François Ndenguet, a présenté hier à la presse trois délinquants présumés coupables de plu-

sieurs assassinats et braquages, notamment dans les stations-service de Brazzaville et Pointe-Noire.

À l'occasion d'une reconstitution des faits à Brazzaville, ces malfrats ont dévoilé leur modus operandi, déclarant en substance: « Un observateur nous informait des différents mouvements des gestionnaires de caisse vers la banque où devait se faire le versement... ». Page 4

ENVIRONNEMENT

Angoisses de la population après les premières pluies

Le retour de la saison des pluies est, pour les habitants de plusieurs quartiers de Brazzaville, signe de malheur au regard des dégâts souvent enregistrés à cause des ruissèlements des eaux pluviales aux multiples conséquences.

La pluie du 4 octobre a détruit chaussées et collecteurs dans le septième arrondissement, Mfilou, rendant impossible la circulation des personnes et des automobiles sur l'avenue



Mayama. La situation qui n'est pas propre à un seul arrondissement

L'avenue Mayama dévastée par la pluie ment de la capitale interpelle les pouvoirs publics à agir au plus pressé. Page 4

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS

La DGSP dames en quarts de finale

L'équipe de la direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP), version féminine, a réussi sa qualification aux quarts de finale des 41es championnats d'Afrique des clubs champions de handball en battant le club Héritage de la République démocratique du Congo (40-28).

Avant de disputer leur dernier match de poules face à Primero (Angola), les Congolaises se sont hissées à la tête du groupe A avec cinq points. Page 16

ÉDITORIAL

Jeunesse

ÉDITORIAL

Jeunesse

Dans le moment où les partis de la majorité comme de l'opposition se mettent en ordre de marche pour l'élection présidentielle de 2021 et les législatives de 2022, leurs dirigeants feraient bien de prendre en considération les transformations en cours dans la société congolaise. Faute de ne pas s'en occuper dès maintenant, ceux qui brigueront les postes concernés sortiront, en effet, vaincus de ces deux joutes électorales avec toutes les conséquences négatives que cela aura pour leur destin tout au long de la prochaine décennie.

Si nous évoquons cette question, c'est parce qu'une observation attentive de la population de notre pays fait apparaître des changements radicaux dont les répercussions politiques seront à coup sûr aussi multiples que variées.

° Premier changement : le rajeunissement de cette même population qui se traduit par un afflux croissant vers les villes qui quadrillent le territoire national et où les jeunes peuvent se former dans de meilleures conditions que ceux des générations précédentes. Vraie pour tout le continent africain, qui voit sa démographie croître à un rythme très rapide, cette évolution l'est plus encore pour la sous-région d'Afrique centrale, donc pour nous.

° Deuxième changement : l'accès des nouvelles générations aux techniques modernes de communication qui effacent le temps et l'espace au point de leur permettre, où qu'elles vivent, d'échanger sur les sujets les plus divers à la vitesse de l'éclair. Chez nous comme partout ailleurs, la prolifération des réseaux sociaux va changer la donne sur le terrain politique dans des conditions qu'il est encore difficile de cerner mais qui aura une forte influence sur les prochains scrutins.

° Troisième changement : l'élévation du niveau de vie qui résultera de la mise en valeur de notre territoire, de la diversification de notre économie, de son ouverture sur le monde, de l'abaissement des frontières artificielles créées entre les peuples dans les siècles précédents, de la formation et de l'éducation des jeunes. En se combinant, ces changements modifieront la vision du monde léguée par la génération présente, avec certainement de fortes incidences politiques.

Conclusion, provisoire bien sûr, les formations politiques qui l'emporteront lors des prochaines échéances électorales seront celles qui auront pris à temps la juste mesure de ces changements. Mieux vaudrait, pour la majorité comme pour l'opposition, en prendre conscience dès à présent.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Une vingtaine d'affaires à examiner au cours de la session budgétaire

La septième session ordinaire, qui se tiendra du 15 octobre au 23 décembre, sera consacrée, entre autres, à l'examen et à l'adoption du projet de loi de finances exercice 2020.

L'Assemblée nationale a tenu, le 8 octobre sous la direction de son président, Isidore Mvouba, sa conférence des présidents, en présence du Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba. Celle-ci a retenu vingt-trois affaires à l'ordre du jour de la prochaine session.

En effet, outre le projet du budget de l'Etat exercice 2020, les députés adopteront le budget de leur propre institution et statueront aussi sur la loi de règlement 2018.

Quant aux autres affaires, elles concernent les projets de loi dont celui fixant le droit d'asile et le statut de réfugié en République du Congo. A cela s'ajoutent les questions orales au gouvernement avec débats, la question d'actualité ainsi que la proposition de loi introduite par le député Léonidas Carrel Mottom Mamoni.

Cette affaire, qui revient pour la troisième fois (déjà inscrite lors de la

cinquième et de la sixième sessions), porte sur le statut de l'artiste de spectacle, des arts visuels et graphiques, de la mode, de la publicité et de l'entrepreneur culturel.

Notons que sur les vingt projets de loi reçus, figurent ceux de la création de plusieurs agences, offices et établissements publics. Interrogé sur cette prédominance, le deuxième secrétaire de l'Assemblée nationale, Joseph Kignoumbi-Kia-Mboungou, a indiqué que la société doit être régie par les lois. « Comment voulez-vous que les choses se fassent sans qu'il y ait un dispositif légal ? C'est pour cela que nous sommes en train de codifier la société en créant des offices, des agences... ».

Le même nombre d'affaires a été arrêté aussi au Sénat qui a tenu, le même jour, sa conférence des présidents. « Nous venons de tenir la septième conférence des présidents qui éla-

bore l'ordre du jour de la session. Vingt-trois affaires ont été calées et parmi elles, il faut noter celles qui sont spécifiques à la session elle-même dite ordinaire et budgétaire. Les affaires spécifiques vont forcément être le budget exercice 2020, la loi de finances, la loi de règlement 2018 et bien sûr, l'affaire du budget interne au Sénat ou le budget du Sénat. Douze affaires ont été reconduites, celles non traitées lors de la dernière session », a signifié le deuxième secrétaire du Sénat, Joseph Yedikissa Daddhié.

Pour rappel, cette rencontre des présidents des commissions s'est tenue un jour après la réunion du Conseil des ministres qui a adopté le projet de loi portant loi de finances pour l'année 2020.

Parfait Wilfried Douniama et Jean Jacques Koumbema

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION

Le début effectif des opérations prévu en avril 2020

Le financement reste le principal défi pour la cinquième opération générale de dénombrement de la population et de l'habitation. La première session ordinaire de la coordination nationale qui s'est tenue à Brazzaville, le 8 octobre, a défini une feuille de route.

Le recensement général censé se tenir en 2017 n'a pas pu se faire en partie à cause d'un manque de financement. D'après la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Ebouka-Babackas, le gouvernement va financer l'ensemble des opérations.

L'équipe de coordination nationale qu'elle préside a fixé un cap. « Nous avons examiné des documents techniques pour valider les questionnaires de recensement, de même que le projet en lui-même qui explique comment le recensement va se dérouler sur toute l'étendue du territoire national, nous avons aussi examiné le chronogramme », a-t-elle signifié.

Le budget définitif du Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) n'a pas été adopté mais,

une première estimation donne des chiffres entre cinq et sept milliards francs CFA. Après le recensement pilote et les travaux préparatoires, l'équipe de terrain devrait lancer les phases sous peu de la cartographie censitaire et le dénombrement qui consiste à compter les habitants dans le lieu où ils seront identifiés.

Pour la ministre de tutelle, il y a urgence de tenir cette échéance et de doter le pays d'un outil de développement. « L'importance d'une telle opération statistique est immense car elle nous permet de savoir combien d'habitants il y a au Congo. Lorsqu'on recense, on recense aussi bien les nationaux que les étrangers. A partir de là, nous pouvons assoir des politiques publiques adéquates », a-t-elle confié.

Le RGPH est normalement organisé

chaque dix ans en vue d'actualiser le fichier démographique sur le nombre d'adultes, personnes âgées, hommes et femmes, jeunes, élèves et étudiants, chômeurs, personnes vivant avec handicap...

Le même retard est constaté dans l'organisation du recensement général des entreprises du Congo (Regec), dont les premiers résultats sont toujours attendus. Le but de ce Regec est non seulement de combattre le secteur informel, mais aussi d'identifier les entreprises exerçant dans les normes dans le pays afin de permettre l'élargissement de l'assiette fiscale et de lutter contre le travail dans le noir.

À noter que la première session de coordination nationale du RGPH a réuni des autres membres du gouvernement, dont les ministres de l'Intérieur, de la Défense nationale, des Finances, de la Communication, de l'Aménagement du territoire, de la Santé, de la Construction, de la Décentralisation.

Fiacre Kombo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raissa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Adhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

BUDGET DE L'ÉTAT 2020

Les actions sociales priorisées

Le projet de loi de finances exercice 2020, adopté par le gouvernement en Conseil des ministres, le 7 octobre, mettra un accent particulier sur les dépenses sociales. Celui-ci est fixé en recettes à 2 175 milliards 400 millions francs CFA et en dépenses à 1 679 milliards 400 millions francs CFA.

Le budget du prochain exercice a été conçu, selon la réunion du Conseil des ministres, suivant les prescriptions du Fonds monétaire international (FMI), qui a conclu, en juillet dernier, un accord avec le Congo.

D'après des études menées par cette institution financière, l'investissement public dans la santé et l'éducation stimule la productivité et la croissance, et réduit les inégalités d'opportunité et de revenu. Il permet également d'assurer la stabilité sociopolitique et d'investir dans le capital humain. C'est dans cette optique que le chef de mission du FMI,

Abdoul Aziz Wane, avait indiqué, lors d'un séjour de travail à Brazzaville pour négocier un programme de relance économique: « Nous pensons que le rééquilibrage budgétaire pour renforcer l'aide à la population est important pour l'avenir du pays », estimant par conséquent qu'un espace budgétaire important devrait être accordé aux couches sociales défavorisées et à la formation des jeunes pour une croissance inclusive.

Dans un communiqué, l'ancienne directrice générale du FMI, Christine Lagarde, indiquait que c'est au regard de

l'importance croissante des questions relatives aux dépenses sociales pour les pays membres, ces dix dernières années, que son institution a renforcé son action sur les questions de croissance inclusive et des dépenses sociales de manière significative. Pour cette dernière, les dépenses sociales constituent « l'investissement le plus judicieux dans le bien-être de nos so-

ciétés. L'élargissement de l'accès à l'éducation et à la santé accroît les gains de productivité de tous les citoyens, ce qui permet à chacun de s'épanouir ».

Notons que les recettes fiscales prévues à 864 milliards francs CFA seront en progression de 2% par rapport à 2019. Elles représentent 39,7% des recettes budgétaires et sont détaillées ainsi

qu'il suit : impôts et taxes intérieurs y compris la parafiscalité: 729 milliards 500 millions francs CFA; taxes et droits de douanes: 134 milliards 500 millions francs CFA.

Quant aux recettes pétrolières, elles sont évaluées à 1228 milliards 488 millions francs CFA contre 1137 milliards 776 millions francs CFA cette année.

Lopelle Mboussa Gassia

COMMUNE DE BRAZZAVILLE

Les transporteurs en commun s'insurgent contre certaines pratiques de la mairie

Dans une déclaration rendue publique le 7 octobre, le Collège intersyndical des transporteurs en commun du Congo a dénoncé le climat de désaccord qui existe entre lui et le cabinet du deuxième adjoint au maire sur la situation des autorisations des parkings.



L'intersyndicale des transporteurs rendant publique sa déclaration/ Blanchard Boté

Les transporteurs en commun de la ville de Brazzaville et les autorités municipales ne semblent plus parler le même langage. En effet, réunis en assemblée générale lundi, l'intersyndicale des transporteurs n'a pas ménagé le deuxième adjoint au maire, Philibert Malonga. « Nous ne sommes pas des travailleurs de la mairie, la seule chose qui nous lie n'est que le domaine public », a rappelé le secrétaire général de ce syndicat, Ngatsé Itoua Mbola, qui a lu la déclaration.

Les syndicalistes reprochent à la mairie de délivrer, par l'intermédiaire du deuxième adjoint au maire, des autorisations d'occupation du domaine public de « façon arbitraire uniquement aux tenanciers des parkings du département dont il est originaire ». Des faits qu'ils jugent contraires à la délibération du 22 février 2018 qui stipule, à son article 2, que le président du conseil départemental et municipal de la ville de Brazzaville est la seule personne habilitée à autoriser l'exploitation du domaine public. Au regard de tous ces griefs, le Collège intersyndical des transporteurs en commun du Congo demande le « retrait de la délégation des pouvoirs en ce qui concerne la gestion du département des transporteurs en général et des parkings en particulier au deuxième adjoint au maire ». Pour lui, la décision du maire lui demandant de garder le statu quo en ce qui concerne la gestion des parkings a été balayée d'un revers de main par l'adjoint au maire incriminé.

« Nous prions le maire central de rétablir l'ordre au niveau des activités liées au transport afin d'éviter des comportements fâcheux, haineux et tribaux qui pourraient entacher le partenariat mairie-transporteurs », conclut la déclaration.

Parfait Wilfried Douniama et Bissila Pondo Christ

ENTREPRENEURIAT

Le directeur général de l'Arpce invite les jeunes développeurs à plus de dynamisme

S'adressant aux jeunes innovateurs et passionnés du numérique présents à la dixième édition de la conférence Jcertif 2019, le 3 octobre au Palais des congrès de Brazzaville, Yves Castanou les a appelés à plus de dynamisme dans la création d'applications utiles, capables d'apporter des solutions à la population.

« Eclatez-vous pour trouver les problèmes à résoudre et apportez des réponses. Parce qu'il y a beaucoup de gens qui développent de bonnes solutions, mais qui ne servent à rien. Cela ne répond pas à un besoin pour la société ou encore le besoin n'est pas avéré. Codez sur ce qui va apporter de la valeur ajoutée à la vie de la population », a exhorté Yves Castanou, devant un parterre de jeunes développeurs, responsables de start-up, experts et chercheurs.

« Facebook, YouTube, Amazon, toutes les applications qui marchent aujourd'hui apportent des réponses à des besoins précis de la population. Leurs concepteurs ont regardé autour d'eux et ont répondu à la question : « Comment apporter une solution à ce besoin ? », a poursuivi le directeur général de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arpce),

Yves Castanou s'exprimait quelques heures après l'ouverture de la conférence qui s'est achevée le 5 octobre, placée cette année sur le thème général « Le paiement mobile à l'épreuve du réel ». C'est à travers une leçon de sept chapitres que le directeur général de l'Arpce, sponsor officiel des conférences Jcertif, est intervenu souhaitant booster la capacité créative des jeunes.

S'il leur a demandé de « rêver grand » tout en observant minutieusement la « qualité de problème à résoudre », Yves Castanou a invité les créateurs à « prendre le temps » et de ne pas aller trop vite. « Si les Mark Zuckerberg ont créé des applications qui touchent le Congo, je vous dis que dans les vingt prochaines années, les Congolais développeront des applications qui toucheront l'Amérique. Rendez-vous en 2040. Les choses de grand sorti-



Yves Castanou lors de sa communication à JCertif 2019 ront du Congo. Quelle est la clé ? Il faut le croire ! », a-t-il illustré.

Hair l'échec et rêver grand !

L'erreur n'est pas une fatalité, a dit en filigrane l'orateur qui a puisé des exemples sur son propre vécu. Pour Yves Castanou, « personne ne réussit sans tomber », ajoutant: « Si vous êtes tombé, vous êtes qualifié. Si votre pays est tombé, il est qualifié pour se relever ».

« Qu'importe ce qui a été fait avant nous ! Ce n'est pas cela le plus important. Ce qui est le plus important, c'est ce que nous pouvons faire. Qu'est-ce que l'on peut faire ? On commence par la tête, par la manière de penser. Pas par l'argent ! Quand on change sa manière de penser on change sa vie », a-t-il souligné.

Abordant la question du mental d'un entrepreneur, il a invité les jeunes à croire en leur rêve. « On ne commence pas à croire quand on a dix millions, cinquante millions. C'est faux ! On commence à croire quand on n'a rien ! On ne croit pas quand tout va bien... J'ai appris à croire quand je n'avais rien. J'ai appris à croire quand j'étais dans la galère... Etudiez la vie des gens qui ont réussi, vous allez toujours voir ce facteur commun : ils ont cru

lorsqu'il n'y avait aucune raison de croire. Ils ont dit c'est possible lorsque tout le monde disait que c'était impossible. Ils rêvaient grand ! », a encouragé le directeur général de l'Arpce.

Impacter sa vie

En incitant les jeunes à ne pas tomber dans l'erreur d'un entrepreneuriat du ventre, Yves Castanou a développé l'esprit d'initiatives aux résultats solennels. Les applications qui doivent naître des desseins divers, a-t-il dit, devront avoir un impact double. « En développant un projet, évitez de dire : « tout ce que je veux c'est de survivre » ! Non, il faut refuser de dire cela. Votre vie doit avoir un impact. L'on doit savoir que vous êtes passé sur la terre », a-t-il martelé. Rappelant que le monde est fait d'adversité, il a convié les jeunes à « refuser de penser comme tout le monde ».

« Jeunes hommes, jeunes femmes, je vous dis : tout ce qui est grand et qui a réussi a forcément été combattu. Personne n'a réussi sans adversité. Donc, préparez-vous pour l'adversité », a lancé l'orateur qui a fait un gros clin d'œil à l'humilité comme gage de succès.

« Je me tiens devant vous et je vous le dis en toute humilité, c'est possible ! Puis, si vous voulez aller loin, soyez humbles. Aspirez aux choses simples et aux grandes choses. Dans notre société, surtout en Afrique centrale, les gens sont vraiment vantards. Et c'est aussi l'une des raisons de notre pauvreté ! Quand vous êtes très arrogant, même le ciel peut vous combattre », a-t-il averti.

« On peut faire des grandes choses en ayant un esprit sain. Nous au Congo, on aime tellement la chefferie. Fuyez cela comme de la peste ! Soyez simples. Soyez petits ! Dieu vous élèvera », a instruit Yves Castanou.

Quentin Loubou

VOLS À MAIN ARMÉE

Trois braqueurs font la reconstitution des faits

Un réseau de bandits à main armée, démantelé par la police, a dévoilé ses modes opératoires tout en reconnaissant les forfaits perpétrés dont les assassinats à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Dans la matinée du 8 octobre, le directeur général de la police, Jean François Ndenget, et sa suite ont parcouru les différents points, notamment les stations d'essence où les présumés braqueurs ont opéré pendant plus d'une dizaine d'années. A Makélékélé, Mougali, Ouenzé, les malfrats ont emporté des millions.

Les mêmes forfaits ont été commis à Pointe-Noire non seulement dans les stations mais aussi chez les particuliers. « On garait le taxi à quelques mètres. Et, un observateur nous informait des différents mouvements des gestionnaires de caisse. Dès que ces derniers sortaient pour aller en banque faire le versement, on entrait dans notre taxi pour les poursuivre. En cours de route, il était question pour nous de créer une obstruction et déclencher l'altercation pour passer à l'acte à main armée », a reconnu Dimitri Mayala, un des malfrats.

A la station située près du Centre hospitalier et universitaire, ils ont dévalisé quatorze millions. A Ouenzé, douze millions pour la première fois puis neuf pour la seconde. Ils sont également passés par les stations de l'An-

gola-libre, de Jagger et de Mfilou. Là encore, des millions ravis entre les mains des gestionnaires sur le trajet entre la station et la banque ont été emportés. « Après chaque opération, on changeait la plaque d'immatriculation », a expliqué Romuald Matsona, un des éléments du gang.

«Des crimes d'une singularité inédite»

Le directeur départemental de la police, le colonel Jean Pierre Okiba, a souligné que les braquages se faisaient dans deux sens. Non seulement ces malfrats mettaient la main sur les gestionnaires de station vers les banques mais aussi sur les particuliers qui faisaient des retraits dans les banques pour ensuite regagner leur domicile. Ce réseau avait des informateurs qui suivaient tous ces mouvements pour les alerter. « Des braquages d'une singularité inédite », a fait remarquer le colonel Jean-Pierre Okiba lors de cette descente visant à reconnaître les lieux du crime et à reconstituer les faits. En réalité, ces présumés braqueurs ont été arrêtés à Pointe-Noire où ils ont également commis les mêmes forfaits. Dans la capitale économique, un policier

a perdu la vie dans un affrontement avec ces derniers. Ayant eu vent de ce que certains coéquipiers ont été arrêtés par la police, un des malfrats s'est réfugié à Tsiaki, près de Mouyondzi, dans le département de la Bouenza. Les services de police rompus à la tâche ont réussi à le dénicher de sorte qu'il réponde de ses actes comme les autres. Les trois seront donc présentés au procureur de la République afin que justice soit faite.

A l'endroit de la population, le directeur départemental de la police a lancé un message de confiance et d'assurance. « La population doit faire confiance en la police qui est à son service nuit et jour. Elle doit notamment l'informer d'un éventuel crime pour la sécurité de tous. La police ne va jamais se fatiguer à mettre les malfrats hors d'état de nuire », a-t-il indiqué. La population amassée près des stations lors de la reconstitution des faits a salué l'action de la police tout en réclamant justice par un échange direct avec le général Jean François Ndenget. La police qui a joué sa partition cédera le dossier au procureur qui dira le droit.

Rominique Makaya

BRAZZAVILLE

La saison pluvieuse s'annonce avec des dégâts

L'averse qui s'est abattue sur la capitale, il y a quelques jours, a laissé derrière elle des dommages sur les chaussées et habitations.



L'avenue Mayama dévastée par la pluie

L'avenue Mayama à Mfilou, septième arrondissement de Brazzaville, porte déjà en elle les marques dévastatrices de la saison des pluies qui vient de s'annoncer. Celle du 4 octobre a notamment éventré la chaussée et détruit les collecteurs d'eau (caniveaux). Impossible pour les véhicules et les piétons de passer d'un point à un autre. La grande érosion qui s'est dessinée sur l'artère constitue un danger pour les habitations qui, déjà rongées à certains endroits, menacent de s'écrouler complètement en cas d'une autre forte pluie un de ces jours. « Il n'y a pas assez de canaux appropriés pour contenir les eaux de pluie. Si rien de consistant n'est fait dans les délais raisonnables, les mêmes causes vont produire les mêmes effets et nos maisons risqueront d'être emportées », a expliqué Armand Matsiona, dont l'habitation est située à quelques encablures de la zone dévastée. Les autres habitants ont pointé du doigt la mauvaise qualité du travail réalisé par une sous-traitance au niveau des collecteurs d'eau qui n'ont pas pu résister à l'intempérie.

La réaction des pouvoirs publics au niveau de cette avenue a été immédiate. Après la catastrophe, l'entreprise Razel, spécialisée dans les travaux publics, a déployé ses ouvriers sur le terrain pour réparer les dégâts. Il s'agira, entre autres, d'endiguer l'érosion qui s'est déclarée et de réparer la chaussée. Certains habitants estiment que réaliser les travaux sur le tronçon dévasté ne réglerait le problème qu'à moitié. Selon eux, l'accent doit être mis sur les collecteurs d'eaux pour sécuriser leur point de chute sur l'avenue qui est le point de départ de l'érosion.

Sur la principale avenue qui donne accès à Mfilou en partant de l'aéroport, la circulation devient de plus en plus difficile. La pluie a élargi les nids de poule et causé des ensablements par endroit. Certains transporteurs ont, d'ailleurs, créé un arrêt de bus de fortune évitant de forcer le passage au risque d'abîmer les véhicules. Une situation qui n'arrange pas les usagers obligés de parcourir le reste du trajet à pied. Dans d'autres quartiers du sixième arrondissement, Talangaï, notamment Petit-chose, le phénomène de l'ensablement des habitations refait surface à cause des eaux de pluie, au grand dam de la population pour laquelle la pluie devient l'augure de tous les dangers.

Visiblement, les travaux de réhabilitation des routes, à travers la ville, qui n'ont pas été achevés pendant la saison sèche, connaîtront un ralentissement dans leur exécution. Autant les pluies peuvent empêcher la poursuite des travaux à un rythme régulier, autant elles peuvent réduire à néant le travail déjà réalisé.

R.M.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute des Caissiers

PROFIL RECHERCHE :

- Avoir au minimum un Bac + 3 en Banque et Assurance, en Finance et Gestion Bancaire, Gestion Financière et Fiscalité, Economie Monétaire et Financière ;
- Avoir d'excellentes aptitudes à la communication et au service à la clientèle, de solides compétences en mathématiques ;
- Savoir traiter et inscrire les opérations courantes des clients de la banque : recevoir des dépôts et des remboursements de prêts, encaisser des chèques, émettre des retraits d'épargne et enregistrer tous les dépôts effectués par les clients le jour même ;
- Savoir effectuer des tâches spécialisées comme des traites bancaires et mandats personnels ou convertir des devises ;
- Savoir compter les espèces ;
- Avoir la maîtrise parfaite du Français, d'une autre langue (le Chinois de préférence) ainsi qu'une (1) année d'expérience dans une institution financière de la place, dans la zone CEMAC, dans une coopérative d'épargne ou de crédit serait un atout ;
- Etre disponible à travailler en dehors des horaires réguliers
- Etre rigoureux et objectif
- Etre intègre, moral et loyal
- Etre dynamique et organisé
- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- CV accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
 - Références des deux précédents employeurs (le cas échéant)
- Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse suivante : recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le 15 Octobre 2019 à 17h00.

Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) présélectionnés (es) seront convoqués(es) pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

« Il n'y a pas assez de canaux appropriés pour contenir les eaux de pluie. Si rien de consistant n'est fait dans les délais raisonnables, les mêmes causes vont produire les mêmes effets et nos maisons risqueront d'être emportées »

INCIVISME EN MILIEU SCOLAIRE

Le programme Lions Quest lancé au Congo

Destiné au développement positif, le projet associe, à en croire les initiateurs, les familles, les établissements et les communautés afin de promouvoir l'épanouissement des compétences des jeunes et une bonne santé.

Le lancement du programme, à travers la signature du protocole d'accord entre le ministère en charge de l'Enseignement primaire et secondaire et la Fondation Lions Quest, a coïncidé avec la formation des enseignants. En effet, le Lions Quest couvre trois niveaux. Le premier est la clé pour grandir, permettant de créer un cadre scolaire favorisant l'épanouissement en améliorant l'enseignement destiné au primaire. Le deuxième niveau, relatif à la clé pour l'adolescence, est plus utilisé en début d'implémentation et aide les élèves du collège. Quant au troisième niveau, il s'agit de la clé pour l'action qui est destinée aux lycéens.

La directrice générale de la Fondation Lions Quest, Sylvie Ekouya-Itoua, qui a signé le protocole d'accord avec le ministre Anatole Collinet Makosso, a annoncé que le projet pilote se fera avec la clé pour l'adolescence. « Il concerne six cents élèves, répartis entre Brazzaville et Pointe-Noire dans quatre établissements », a-t-elle indiqué, précisant que les enseignants seront déployés dans les établissements choisis pour l'application du programme.



Les participants/Eloi photo

D'une durée de trois jours, la formation des enseignants qui a démarré le 5 octobre couvrira la méthodologie du programme, les stratégies d'enseignement et sa meilleure utilisation. Ainsi, les Lions participent, a poursuivi Sylvie Ekouya-Itoua, à la formation et sont impliqués tout au long de ce processus. Ils développent, selon elle, des relations avec les écoles, surveillent la mise en œuvre du programme dans

les établissements, effectuent les adaptations nécessaires et promeuvent la réussite du programme. « Dans une classe Lions Quest réussie, le comportement respectueux est à la norme. L'intimidation, le harcèlement et l'isolement des élèves ne se produisent plus. Les élèves apprennent à gérer leurs émotions, à communiquer leurs besoins, à prendre de meilleures décisions et à résoudre les

conflits, bref, à répondre positivement à toutes les pressions et à tous les défis auxquels ils sont confrontés », a commenté la directrice générale de la Fondation Lions Quest.

Le ministre Anatole Collinet Makosso a, de son côté, rappelé que l'atelier sur l'approche Lions Quest est historique d'autant plus qu'il répond à la politique du chef de l'Etat en matière de lutte contre les an-

tiveurs, notamment chez les plus jeunes. Reconnaisant la place de l'enseignement des bonnes mœurs et de la morale, il a déclaré que ce projet vient à point nommé car il vise, entre autres, à réduire, par la formation, la délinquance juvénile, principalement en milieu scolaire. Dès que ce projet sera mis en œuvre, il permettra, espère le ministre, à consolider davantage les techniques d'encadrement efficaces des jeunes en vue de leur meilleure implication responsable aux efforts de développement intégré et global du pays. « Je vous invite donc, chers encadreurs pédagogiques et animateurs sociaux, à vous mobiliser afin d'assurer la réussite de ce projet, pour contribuer à l'implémentation des solutions innovantes et audacieuses destinées à éradiquer l'un des principaux fléaux sociaux : l'incivisme », a appelé le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

Notons que seize millions de jeunes ont déjà bénéficié de ce programme, six cent mille éducateurs formés dans le monde. Utilisé dans cent pays, Lions Quest est traduit en quarante-cinq langues.

Parfait Wilfried Douniama

EDUCATION

Anatole Collinet Makosso visite l'école de Bandzié

En mission de service à Zanaga, dans le département de la Lékoumou, pour l'inauguration du collège réhabilité, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, a tenu à visiter l'école primaire de Bandzié, dont la réalisation est l'œuvre des efforts conjugués entre la diaspora de l'association Létili actions France Congo (Lafco) et les autorités locales.

« J'ai visité l'école de Bandzié et exprimé ma reconnaissance à tous ces cadres qui accompagnent nos efforts d'amélioration de l'éducation », a confié le ministre.

Cette visite du 3 octobre coïncidait avec la présence à Bandzié de Nell François Mougabi-Mankissa, président de Lafco, en séjour au Congo. « A la fois, nous avons été très honorés par cette visite et heureux de participer aux défis engagés par notre pays pour améliorer l'éducation », a indiqué ce dernier.

L'école de Bandzié est un établissement scolaire situé à 9 km de la commune urbaine de Zanaga. À chaque rentrée scolaire, les membres de Lafco continuent d'assurer la logistique et veillent à ce que le personnel administratif soit bien installé pour une année scolaire pérenne au profit des enfants du CP1 au CM2.

Marie Alfred Ngoma

Huit collaborateurs primés par la tutelle

L'acte a été posé le 7 octobre au siège du ministère, dans le cadre de la traditionnelle journée de la levée des couleurs célébrée chaque premier lundi du mois.

Les huit agents primés pour leur dévouement et leur assiduité au travail relèvent des différents services du ministère de la Jeunesse et de l'instruction civique. Il s'agit, entre autres, de Ferdinand Pené, agent de l'inspection générale ; Gaston Touadi, de la direction de la coopération ; Destin Ibouanga, membre du secrétariat.

La ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga, a indiqué dans son mot de circonstance qu'un agent qui accomplit proprement sa tâche et qui réunit tous les critères doit toujours s'attendre à une récompense un jour. Aussi a-t-elle invité son per-



La ministre posant avec les primés

sonnel au travail, insistant sur la ponctualité, l'assiduité et la meilleure façon de faire.

A propos de la sélection, la ministre a signifié que le choix a été

opéré sur des critères objectifs. De même, elle compte pérenniser cette initiative. « Ceci c'est un début, c'est un échantillon. Je suis sûre qu'il y aura une

prochaine fois et nous verrons d'autres figures ici, qui auront aussi rempli les mêmes critères (...), a-t-elle promis.

L'étape de la minute civique a également été observée. Ici, la thématique proposée, « la dignité », témoigne de l'engagement du personnel, notamment leur envie d'agir avec exemplarité à l'égard des usagers et de la hiérarchie.

La cérémonie s'est terminée par la remise des diplômes aux fonctionnaires méritants. Une innovation du département qui vise à encourager ceux qui ont fourni plus d'efforts dans l'accomplissement de leur travail et stimuler les autres à redoubler d'efforts.

Guillaume Ondzé

SOLIDARITÉ

Charden Farell vient en aide à l'orphelinat Notre-Dame de Nazareth

Le groupe a apporté à l'établissement un don composé essentiellement de cahiers, stylos, craies, trousse géométriques pour permettre aux enfants démunis de bien aborder leurs études cette année scolaire qui vient de commencer.

L'assistance a été apportée samedi dernier par l'une des partenaires du groupe, Grace Mankou. En effet, la question de l'éducation de base des enfants démunis fait partie des préoccupations majeures du groupe



Remise d'un échantillon du don à la responsable de l'orphelinat Notre-Dame de Nazareth

Charden Farell qui a toujours contribué au développement économique, social et culturel au Congo.

Dans son mot de circonstance, Grace Mankou a demandé aux bénéficiaires du don de toujours donner le meilleur d'eux-mêmes, ce qui fera d'eux des cadres utiles pour le pays.

Remerciant le groupe Charden Farell, la responsable de l'orphelinat Notre-Dame de Nazareth a souhaité que ce genre d'action puisse devenir pérenne, et que ce donateur soit un modèle pour d'autres personnes de bonne volonté.

G.O.

PROJET DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION
DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) N° : CG – DURQUAP –085 – TX – AON

Pays : République du Congo

Nom du Projet : Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires (DURQuaP)

Prêt n° : 8588 – CG

Nom du marché : travaux de réhabilitation du marché domanial de SOUKISSA à Brazzaville dans le cadre de la mise œuvre du projet DURQuaP

Appel d'offres : CG – DURQuaP –085 – Tx – AON

Date de Publication : le 11 octobre 2019.

Date de dépôt : 11 novembre 2019

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires « DURQuaP » et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché de travaux de réhabilitation du marché domanial de SOUKISSA à Brazzaville dans le cadre de la mise œuvre du projet DURQuaP.

2. L'Unité de Coordination du projet DURQuaP sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de réhabilitation du marché domanial de SOUKISSA à Brazzaville dans le cadre de la mise œuvre du projet DURQuaP, en lot unique.

Une visite du site sera organisée par le DURQuaP le 17/10/2019 à 10 heures locales (heure d'arrivée à 9h 30 minutes au siège du projet. Les frais de la visite sont à la charge du soumissionnaire et non remboursables.

3. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément

Banque	Agence	Compté n°	Clé	IBAN	Domiciliation
30011	00020	90000182786	22	CG39 3001 1000 2090 0001 8278 622	CDco DURQuaP produit DAO

Le dossier d'appel d'offres pourra être retiré au secrétariat du Projet DURQuaP auprès de l'assistante dudit projet sur présentation de la preuve de paiement.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 11/11/2019 à 10 heures locales. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessous à 10 heures 30 minutes, heure locale.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant équivalent de dix millions (10 000 000) francs CFA, et elle sera libellée en franc CFA (F.CFA)

8. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

aux procédures d'appel d'offres international spécifiées dans les Directives relatives à la passation des marchés financés par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'AID, édition janvier 2011 révisée juillet 2014 ; elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet DURQuaP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de 9 heures à 15 heures, heure locale.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA.

Le paiement devra être effectué par versement d'espèces au compte intitulé « CDco DURQuaP produit DAO » ouvert à la Banque CREDIT DU CONGO/Brazzaville en indiquant la référence de ce DAO dont les références sont :

9. Les (le) Soumissionnaires sélectionnés devront terminer les travaux dans un délai de douze (12) mois calendaires (saison des pluies comprises) maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOUN'GUESSO ; BP: 14 729 – Brazzaville – République du Congo.

Tél: (+ 242) 06 667 22 29 / 22 613 90 36

Email : cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur

BATOUNGUIDIO

AFRIQUE CENTRALE ET DE L'OUEST

9 272 écoles fermées pour insécurité

En l'espace de deux ans, le nombre d'établissements scolaires forcés de fermer à cause de l'insécurité dans les zones de conflits dans les deux sous-régions a triplé, note dans un rapport, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef).

Intitulé « L'éducation en péril en Afrique de l'ouest et centrale », le texte met en exergue l'impact négatif des conflits armés sur l'éducation des enfants sur le continent. En effet, la situation sécuritaire précaire dans certaines zones du Nigeria, du Cameroun, de la Centrafrique, du Tchad, du Niger, du Mali, du Burkina Faso et de la République démocratique du Congo (RDC) a déjà affecté 40,6 millions d'enfants.

« Le nombre d'enfants du primaire et du premier cycle du secondaire forcés de quitter l'école à cause de la violence atteignait déjà un total de 40,6 millions », selon l'Unicef qui affirme qu'« environ un enfant sur quatre dans le monde qui a besoin de l'aide humanitaire vit justement dans l'un des pays d'Afrique centrale et de l'ouest abritant des zones d'insécurité ».

Dans sa note d'alerte publiée en

août dernier, l'Unicef soulignait qu'au premier semestre 2019, cette situation délétère a poussé, entre fin juin 2017 et juin 2019, à la fermeture de 9272 écoles en Afrique de l'ouest et du centre, dont presque le tiers (3005 établissements) concerne uniquement le Mali, le Burkina et le Niger. Cette situation affecte plus de 1,91 million d'enfants et près de 44 000 enseignants qui se voient respectivement privés

les enfants de leur droit d'apprendre ».

Si pour certains de ces pays, les tensions sécuritaires ou sociales qui nuisent actuellement à leur stabilité politique et économique sont assez récentes, pour d'autres elles datent de plusieurs années déjà. C'est le cas de la RDC où les groupes rebelles multiplient les exactions dans le Nord-Kivu et du Nigeria où Boko Haram terrorise la

sienne appelle les Etats à plus d'engagement. Elle laisse entrevoir l'impact que sa persistance aura sur le développement humain dans les deux sous-régions, entravant à long terme leurs efforts de croissance future.

Une scolarité sous la menace

Au Cameroun, le nombre d'écoles fermées du fait des conflits ne cesse d'augmenter. En raison d'attaques, de menaces d'attaques et d'une violence croissante dans ses zones du nord-ouest et du sud-ouest, le pays a enregistré à lui seul près de la moitié du nombre total d'écoles fermées en Afrique centrale et de l'ouest. En juin 2019, 4 437 écoles avaient déjà fermé leurs portes, poussant plus de 609 000 enfants à ne plus être scolarisés.

Au Burkina Faso, plus de 2 000 écoles ont été contraintes de fermer à cause des attaques

terroristes. Au Mali, plus de 900 écoles sont concernées. Le nombre d'écoles fermées en raison de la violence dans les quatre pays touchés par la crise terroriste dans le bassin du lac Tchad - Cameroun, Tchad, Niger et Nigeria - est resté à peu près au même niveau, variant seulement de 981 à 1 054, entre fin 2017 et juin 2019.

Dans la même période, les pays du Sahel central - Burkina Faso, Mali et Niger - ont vu leur fermeture d'école multipliée par six en raison de la recrudescence de violence. Elles sont passées de 512 à 3 005, selon Unicef.

En clair, ce sont de nombreux jeunes, privés d'éducation et de formation qui, sans véritables qualifications, ne contribueront pas à la croissance nationale mais risquent d'accentuer le taux de sous-emploi et de chômage dans les deux sous-régions.

Josiane Mambou Loukoula

« Environ un enfant sur quatre dans le monde qui a besoin de l'aide humanitaire vit justement dans l'un des pays d'Afrique centrale et de l'ouest abritant des zones d'insécurité ».

d'éducation et d'emploi.

Les auteurs du rapport déplorent ainsi un « ciblage délibéré des écoles qui se généralise dans la région, privant

population dans le nord-est du pays.

Pour résoudre cette situation, qui résulte du terrorisme ou des tensions sociales, l'agence onu-

UNIVERSITÉ INTER-ETATS CONGO-CAMEROUN

Cent cinquante étudiants congolais attendus

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean-Richard Itoua, et l'ambassadeur du Cameroun au Congo, Komidor Njimoluh Hamidou, ont lancé, le 5 octobre à Brazzaville, les épreuves du concours d'entrée 2019-2020 à l'École supérieure internationale de génie numérique, basée à Sangmélima.



Lancement officiel à Brazzaville du concours d'entrée à l'université inter-Etats/Adiac

Au total, trois cents étudiants des deux pays sont attendus à l'école supérieure internationale de génie numérique. L'institution a ouvert ses portes ce mois-ci, soit sept ans après la convention de partenariat signée entre le Cameroun et le Congo.

Plus de quatre cents candidats ont concouru pour cent cinquante places réservées aux jeunes congolais. L'école supérieure internationale de génie numérique de l'Université inter-Etats Congo-Cameroun compte vingt-cinq filières socio-techniques, vingt-cinq autres pour le design et cent pour l'ingénierie système énergie.

« Je suis l'ambassadeur le plus heureux du monde de voir aboutir le vœu des deux chefs

d'Etat qui s'apprécient et qui rêvent de bonnes choses pour leur jeunesse. Je témoigne ici de l'effort permanent de ces deux grands d'Afrique qui, chaque fois, posent des actes pour l'intégration de l'Afrique en général et de la sous-région en particulier. Je suis heureux d'être ici pour la concrétisation de ce projet de l'Université inter-Etats Congo-Cameroun. Merci de constater l'engouement des jeunes pour ce projet car le numérique participe à la quatrième révolution industrielle du monde », a commenté Komidor Njimoluh Hamidou.

Outre le génie numérique, une autre faculté consacrée aux métiers du bois et le siège de cette université sont en cours de construction à Ouesso, au nord

Congo. La mise en œuvre du projet est la volonté des présidents Denis Sassou N'Guesso et Paul Biya. L'établissement emploie un personnel administratif et enseignant des deux pays.

« Je me réjouis de l'initiative de nos deux chefs d'Etat qui tiennent à ce que le Congo et le Cameroun soient la charnière de l'intégration de notre sous-région. Ils ont montré l'exemple par la mise en place d'un projet académique et bilatéral. Une école supérieure dans le domaine numérique, un domaine très favorable pour que l'Afrique puisse s'inscrire dans la compétition mondiale », a indiqué le ministre Bruno Jean-Richard Itoua, tout en louant les exigences de l'organisation du concours d'entrée

dans cette université.

La faculté des métiers du bois dans la sous-région est très importante car la forêt du bassin du Congo est le deuxième massif forestier tropical après celle de l'Amazonie. Elle couvre plus de deux millions de km² et est partagée entre six pays, le Cameroun, la Centrafrique, les deux Congo, le Gabon et la Guinée équatoriale.

En 2010, le bassin du Congo avait un couvert forestier de plus de 268 millions d'hectares. Il dispose de plus de 186 millions d'hectares de forêt dense humide et plus de 81 millions d'hectares d'autres types de forêt. Les forêts du bassin du Congo forment l'une des dernières réserves de biodiversité où les forêts primaires sont interconnectées et permettent sans perturbation des mécanismes biologiques.

Par ailleurs, en raison de la surexploitation du bois, notamment par les entreprises étrangères, la déforestation est importante. Les dégâts sont écologiques avec une diminution de la biodiversité mais les conséquences sont aussi économiques avec la perte de ressources financières à long terme.

Précisons que l'Université inter-Etats Congo-Cameroun s'ouvre aux étudiants des autres pays d'Afrique et du monde.

Fortuné Ibara

SITUATION ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE

Le bilan des performances à travers les indicateurs de la Banque mondiale

L'institution de Bretton Woods va publier une nouvelle édition d'Africa's Pulse, le 9 octobre, consacrée à l'état de santé des économies du continent.

Dans son rapport semestriel, la Banque mondiale retrace l'évolution de la situation économique des Etats africains. Une vidéoconférence se tiendra autour de son nouveau rapport pour montrer les progrès économiques effectués ces dernières années et les défis auxquels ces économies seront confrontées dans le futur.

Cette rencontre arrive à un moment où plusieurs pays africains, particulièrement ceux dépendant du pétrole, sont dans une situation délétère et cherchent des portes de sortie pour leurs économies.

Au cours de ces échanges avec les journalistes, Albert Zeufack, économiste en chef de la région Afrique à la Banque mondiale et Etaki Wa Dzon, économiste au bureau de cette institution en République du Congo, évoqueront les perspectives et quelques pistes de solution. Ce dernier analysera la situation économique locale avec un accent particulier sur ses spécificités, en se référant au rapport.

Christ Bissila Pondo (stagiaire)



AIRTEL AUX CÔTÉS DE LA CONFÉRENCE JCERTIF POUR LA 10^È ANNÉE CONSÉCUTIVE



BRAZZAVILLE 3 OCTOBRE 2019

Le palais des Congrès de Brazzaville a abrité ce jour la 10^è conférence sur les Nouvelles Technologies dénommée JCERTIF avec le support d'Airtel Congo et l'agence de régulation des postes et communications électroniques (ARPCE). Cette édition qui s'est déroulée sous le patronage de Mr **Léon Juste IBOMBO**, Ministre des Poste et Télécommunications et de l'Economie Numérique en présence de Mr **Benoit JANIN**, Directeur Général d'Airtel Congo, de Mr **Max Bonbhel**, Président de **JCERTIF International** et de bien d'autres personnalités a eu pour thème principal : « **Le paiement Mobile à l'épreuve du réel** ». Les conférenciers ont abordé plusieurs autres sujets sous forme de panels de discussion.



Le ministre **Léon Juste IBOMBO** s'est dit satisfait de la pérennisation de cette conférence qui célébrait son 10^è anniversaire, tandis que Mr **Benoit JANIN** a déclaré dans son allocution d'ouverture : « S'agissant du thème de cette conférence, à savoir « le paiement mobile à l'épreuve du réel », rappelons qu'Airtel Congo, en 2012, dans le souci d'innover et de vulgariser les nouvelles technologies auprès des populations congolaises, a été le premier à offrir les services de paiement mobile avec le slogan « **Airtel money, Mbongo na Tchombo** ». Ce slogan bien connu des congolais a facilité l'utilisation de ce service ainsi que son mode d'activation. Il a en outre déclaré à propos du soutien à la jeunesse ce qui suit : « En effet, dans le cadre de notre politique de soutien à la formation, d'intégration professionnelle de la Jeunesse et de la valorisation des métiers, dans les domaines porteurs comme les télécommunications et autres, notre société entend contribuer au renforcement des capacités de ces jeunes congolais non qualifiés à travers ce genre d'activité qui encouragent l'entrepreneuriat. La responsabilité sociale **d'Airtel Congo** ne fait plus l'ombre d'aucun doute, eu égard les diverses activités déjà réalisées, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé. »



En fin d'après-midi, le Directeur Général de l'ARPCE, Mr **Yves CASTANOU** a à son tour animé un panel sur les « **Principaux piliers de développement de l'économie numérique au Congo** » devant près de **1000** jeunes enthousiastes. La conférence qui a débuté au Palais des Congrès le jeudi 03 octobre, se poursuit les vendredi 04 et samedi 05 octobre au siège de l'association **YEKOLAB** avec une série de formations des jeunes. Notons que grâce aux différents partenaires de **YEKOLAB**, à savoir **Airtel Congo** et **l'ARPCE**, les formations offertes par des experts internationaux étaient gratuites. Rendez-vous est pris l'année prochaine pour la 11^è conférence.

EAUX TRANSFRONTALIÈRES

Les experts planchent sur la convention des bassins Ogooué, Ntem, Nyanga et Komo

Les travaux de validation du projet du document ont été ouverts, le 7 octobre à Brazzaville, par le directeur de cabinet du ministère de l'Énergie et de l'hydraulique, Yannick Lionel N'Kodia.

Le texte soumis à l'approbation des experts va leur permettre d'examiner les modes de gouvernance, le cadre institutionnel et de création, la notification des mesures projetées, la protection du droit de la population, le règlement des différends, les principes et modalités de gestion des eaux en partage ainsi que les autres contours.

Ouvrant les travaux, le directeur de cabinet du ministère de l'Énergie et de l'hydraulique a réitéré les propositions formulées par le Congo au cours d'un récent atelier organisé à cet effet. Il s'agit, entre autres, d'attribuer un mandat consultatif aux bassins transfrontaliers; de définir les contours spécifiques des missions de coopération techniques; de planifier la gestion transfrontalière intégrée en eau; de promouvoir la gestion aquatique et des zones humides; d'établir une structure de relais dans les États avec une forte implication des collectivités locales des zones concernées et de la société

civile; de dénommer l'organisme et enfin situer le secrétariat technique. Yannick Lionel N'Kodia a appelé les experts à plus d'innovations, leur chargeant de déterminer le champ de compétence de la coopération technique, le mécanisme de suivi et le rôle de la structure focale nationale dans la mise en œuvre des bassins transfrontaliers.

« Gouverner la gestion de l'eau à l'échelle régionale implique de concilier; d'une part, des modes de gestion nationaux et les modes de gestion intégrateurs ou communautaires, d'autre part, composer avec des acteurs spécifiques. Un organisme de bassin se doit d'être efficace pour pouvoir se constituer une interface entre

ces différents niveaux », a-t-il expliqué.

Pour sa part, le délégué du secrétariat général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), Désiré Ndemazackoa, a souligné que ces consultations seront également menées au Gabon et en Guinée équatoriale. Elles s'achèveront, a-t-il dit, au Ca-

de 840 mm, et se jette dans l'océan Atlantique par un delta marécageux au sud de Port-Gentil, après avoir suivi un cours principalement d'est en ouest.

Le Ntem, par contre, est un fleuve servant de frontière entre le Gabon, le Cameroun et la Guinée équatoriale. Il prend sa source dans la province gabonaise du Woleu-Ntem et se jette dans l'océan Atlantique au Cameroun, notamment à Campo.

Quant à la Nyanga, il s'agit d'un fleuve dont le cours se situe principalement au Gabon, dans la province éponyme. Par sa longueur de 600 km, la Nyanga est le second fleuve du Gabon, après l'Ogooué. Prenant sa source dans ce pays dans le massif du Chaillu, elle traverse le département congolais du Niari, puis la province gabonaise de la Nyanga, dont la capitale provinciale, Tchibanga, et se jette dans l'océan Atlantique.

Enfin, le Komo est aussi un fleuve du Gabon et de la Guinée équatoriale, long de 230 km. Son bassin-versant couvre une superficie de 5 000 km², en grande partie en territoire gabonais. C'est le troisième grand fleuve du Gabon. Il prend sa source en Guinée équatoriale, dans la partie sud-ouest du plateau du Woleu-Ntem, qu'il draine entièrement de ses eaux. L'affluent le plus important du Komo est la rivière Mbèi. Son cours est perturbé par des obstacles géologiques qui produisent des chutes comme celles de Tchimbélé et de Kinguéli. Celles-ci ont été aménagées sur un rejet de faille dont la dénivellation totale atteint 110 m et constituent le principal potentiel hydroélectrique qui alimente Libreville en électricité.

Fortuné Ibara



Une vue des participants à l'atelier Adiac

meroun par l'organisation d'un atelier régional réunissant les points focaux de tous les pays, les experts des plateaux techniques ainsi que de la CEEAC.

Le projet de gestion durable des bassins transfrontaliers est appuyé par cette organisation sous-régionale, les gouvernements et la facilité africaine de l'eau.

Rappelons que les bassins transfrontaliers Ogooué, Ntem, Nyanga et Komo traversent le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Cameroun. L'Ogooué est le principal fleuve du Gabon, avec une longueur avoisinant les 900 km. Il prend sa source en République du Congo, dans les Monts Ntalé, à une altitude

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

JOURNÉE
PORTES
OUVERTES

PROGRAMME DE LA SEMAINE
DU 07 AU 13 OCTOBRE

MARDI 08 OCTOBRE

18H30 18^{ème} Fête du Cinéma d'Animation

Ciné-club : Couleur de peau de miel de Laurent Boileau et Jung Henin

MERCREDI 09 JUILLET

15H30 Débat d'idées : "Le numérique au sein du développement"

19H00 Mercredi à la Cafèt' : Mactooob

JEUDI 10 OCTOBRE

15H00 Rencontre littéraire : La saison des perversions

SAMEDI 12 OCTOBRE

10H00 Journée portes ouvertes

18H30 Ciné Spécial : Minga et la cuillère cassée de Claye Edou

DIMANCHE 13 OCTOBRE

17H30 Dimanche à la Cafèt' : Les Bantous de la capitale



Pour plus d'info veuillez consulter notre agenda du mois sur
www.institutfrancais-congo.com

NÉCROLOGIE

Les familles Niombela, Mokokola, Emuabongo, Ebouka et Nzossi, ont le profond regret de porter à la connaissance de Nicolas Lolinga-Yekele, les familles Elengou, Bonzala et leurs descendants, amis et connaissances, le décès de Mme Emilie Sabolomoy, survenu le 2 octobre 2019 à 6h30 du matin, à l'hôpital central des armées Pierre-Mobengo.

La date de l'enterrement sera communiquée ultérieurement.



Mibelle Okollo Olyba (agent des Dépêches de Brazzaville), les familles Niombella et Ngala ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, tante et fille, Mireille Niombella, survenu le 27 septembre 2019, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient dans la rue Bonziri n°2 bis, Poto-Poto (arrêt de bus Mbaka).

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Jeudi 10 octobre :

-9h00 : levée de corps à la morgue du CHU ;

-11h00 : recueillement au domicile ;

-12h00 : messe en l'église Saint-Jean-Baptiste à Talangai ;

-14h00 : départ pour le cimetière Bouka ;

-17h00 : fin de cérémonie.

SOUDAN

Emmanuel Macron soutient le processus de paix et la reconstruction économique

Le président français a mis en œuvre une politique en faveur de Khartoum et plaidé pour le retrait de celui-ci de la liste américaine des Etats soutenant le terrorisme.

Ebauchée par le ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, lors de son déplacement à Khartoum, la politique de la France en direction d'un Soudan en pleine mutation a été officiellement confirmée par Emmanuel Macron en personne.

En visite à Paris, à l'invitation du chef de l'Etat français, le Premier ministre soudanais, Abdallah Hamdok, en poste depuis un mois au terme d'un accord entre les militaires et la contestation, a pu assister aux funérailles de l'ancien président, Jacques Chirac. Il a surtout été reçu à l'Elysée. Emmanuel Macron lui a exprimé «le soutien de la France aux priorités de la transition dans son pays : appui au processus de paix, à la reconstruction économique du Soudan et à la construction d'un régime civil et démocratique en vue d'élections libres fin 2022». Concernant l'objectif d'une paix globale dans le pays, le président français s'est félicité de l'ouverture d'un dialogue entre le nouveau Premier ministre soudanais et le chef d'un des principaux groupes rebelles au Darfour, le 29 septembre, à Paris.

«Nous avons facilité l'entretien que le Premier ministre, Hamdok, a eu hier avec Abdel Wahid Nur, qui se trouve dans notre pays», a déclaré le chef de l'Etat français à l'issue de sa rencontre avec le chef du gouvernement de Khartoum. «La décision d'accepter cet entretien, que vous avez souhaité, est une bonne décision et je pense que l'étape franchie hier est une étape essentielle», a-t-il commenté, estimant que «les Soudanais méritent de vivre enfin en paix et en sécurité».

Outre la confirmation d'une aide française de soixante millions d'euros, destinée essentiellement à la population la plus vulnérable, Emmanuel Macron a également annoncé la tenue en France d'une conférence internationale de mobilisation des bailleurs publics et privés internationaux pour accompagner le Soudan et la région. «Il n'y aura pas de paix si l'économie ne repart pas et l'économie ne repartira pas s'il n'y a pas la paix», a résumé, pour sa part, Abdallah Hamdok, estimant que le retrait du Soudan de la liste noire américaine «est la clef pour résoudre l'ensemble des autres problèmes».

Premier ministre d'un pays sur la liste américaine des Etats terroristes depuis 2003 à l'économie asphyxiée par les sanctions de Washington, Abdallah Hamdok s'est montré reconnaissant à l'égard de la France. «Le seul pays qui peut nous rassembler», a-t-il dit, citant comme preuve la rencontre organisée avec le chef rebelle, Abdel Wahid Nur, exilé en France.

Noël Ndong

Renégociation d'un accord pétrolier avec le Soudan

Juba a annoncé, le 7 octobre, qu'il renégociait un accord pétrolier avec Khartoum, étant incapable d'achever de lui payer d'ici à décembre les trois milliards de dollars qu'il s'est engagé à lui verser en dédommagement après sa sécession en 2011.

Les deux pays avaient signé, en 2012, un accord aux termes duquel Juba s'engageait à payer trois milliards de dollars après avoir accédé à l'indépendance avec 70% des gisements pétroliers, jusque-là exploités par Khartoum.

Selon le ministre sud-soudanais du pétrole, Awou Daniel Chuang, son pays avait versé 2,4 milliards de dollars jusqu'à présent, mais n'était pas en mesure de payer les six cents millions restants d'ici à décembre. «A l'approche du terme du contrat, nous devrions pouvoir reporter (la date limite), parce que nous ne pouvons pas opérer dans le vide (juridique). C'est cet accord qui régit les dédommagements que nous versons au Soudan», a-t-il dit.

Des pourparlers pour reporter la date butoir débuteront fin octobre et une équipe sud-soudanaise est déjà en train de travailler sur ce dossier à Khartoum, a ajouté le ministre.

La production réduite par la guerre civile

Pour verser au Soudan l'indemnisation prévue, quinze dollars sont prélevés sur chaque baril de brut sud-soudanais, qui est ensuite raffiné au Soudan, a indiqué Awou Daniel Chuang à la presse.

Mais des années de conflit ont réduit la production pétrolière et les paiements ont pris du retard. Le Soudan du Sud a sombré dans la guerre civile en 2013, lorsque le président Salva Kiir a accusé son ancien vice-pré-

sident, Riek Machar, de fomenter un coup d'Etat.

Le conflit, marqué par des atrocités et le recours au viol comme arme de guerre, a fait plus de trois cent quatre-vingt mille morts selon une étude récente, et poussé plus de quatre millions de Sud-Soudanais, soit près d'un tiers de la population, à quitter leur foyer.

L'accord de paix conclu en septembre 2018 a entraîné une forte baisse des combats, même s'ils n'ont pas complètement cessé. Il prévoit la formation d'un gouvernement d'union nationale d'ici au 12 novembre.

Depuis la signature de cet accord, la production de brut est passée de cent trente-cinq mille à cent soixante-dix-huit mille barils de brut par jour, contre trois cent cinquante mille au plus fort de la production avant la guerre.

Josiane Mambou Loukoula
et AFP

GENRE

Les femmes africaines et le dialogue intergénérationnel

Le Réseau des femmes africaines dirigeantes (AWLN) a tenu sa première retraite intergénérationnelle à Nairobi, au Kenya, dans le cadre de l'engagement pris par cette association de faire progresser l'initiative «Un million par 2021» de l'Union africaine de la jeunesse.

La représentante spéciale du secrétaire général et chef de l'UNOAU, Hanna Tetteh, était l'une des femmes dirigeantes africaines de haut rang qui ont assisté à cette retraite pour engager un dialogue avec de jeunes femmes africaines sur des sujets thématiques, notamment le leadership transformationnel sur le

continent. La retraite a été ouverte par le président du Kenya, Uhuru Kenyatta, et la directrice générale des Nations unies, Amina J. Mohammed. Pour Aminz J. Mohammed, ce type de dialogue intergénérationnel peut aider à réaffirmer des valeurs partagées.

Plus de quatre-vingt-dix femmes africaines, jeunes et âgées, ont assisté à cette retraite qui a débouché sur des étapes concrètes qui seront mises en œuvre avec le soutien des partenaires de l'Union africaine et des Nations unies travaillant en étroite collaboration avec le Réseau des femmes dirigeantes africaines.

N.Nd.

MODIFICATION DES STATUTS HEMLA E&P CONGO SA

Société Anonyme

Au capital de 1.000.000.000 XAF

1 Rond-Point Antonetti, Immeuble Maisons Sans Frontières - 5e étage
Quartier Centre-ville, Pointe Noire, République du Congo
CG/PNR/16B1414

Aux termes du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Mixte Annuelle de la société HEMLA E&P CONGO du 15 juillet 2019, dûment enregistré le 18 juillet 2019 à la recette de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire sous le n°5937, folio 132/47, il a notamment été décidé de transférer le siège social de la Société à l'adresse susmentionnée, de modifier la durée du mandat des administrateurs de six (6) à (2) années ainsi que de modifier les modalités de tenue des Assemblées Générales. Dépôt dudit acte a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 14 août 2019 sous le n°19 DA 1259.

Pour avis,
Le Président

LA SOCIÉTÉ WORLD WORLD

Leader solution créée votre entreprise :

Sarl ou S.A.S., ou S.A. en 24 heures.

RCCM, en 24 heures plus tard

SCIEN et SCIET ainsi que le NIU en une semaine après.

Tél: 06 920 90 02.

REMERCIEMENTS



Jacques Gambou, directeur de cabinet du ministre des Sport, les enfants Gambou (Ega, Jalie, Ricy, Belabi, Baza), les descendants d'Okolouo Gaan Ndzien et famille, remercient et expriment leur gratitude aux amis et connaissances pour leur soutien multiforme lors du décès de Madame Gambou, née Mossibi. Le reconfort que vous nous avez apporté nous a beaucoup aidé à surmonter cette épreuve.

IN MEMORIAM

9 octobre 1994 - 9 octobre 2019
25 ans déjà, que l'Eternel Dieu a rappelé à lui notre père, grand-père et arrière-grand-père Ossele Donatien. La famille Ossele informe les parents, amis et connaissance qu'une messe d'action de grâce est célébrée ce mercredi 9 octobre à 6h 15 en l'église Notre Dame des victoires (Sainte-Marie de Ouenzé). Que tous ceux qui ont connu et aimé le patriarche Ambanga-Ambanga aient une pensée pieuse en sa mémoire.



COMMERCE

Reprise jeudi des négociations entre la Chine et les Etats-Unis

Dans le but de sortir de l'impasse de la guerre commerciale en cours, les deux parties vont se retrouver à Washington, notamment avant l'échéance du 15 octobre. A cette date, une nouvelle hausse de droits de douane portant sur deux cent cinquante milliards de dollars de biens chinois pourrait entrer en vigueur.

Les tractations seront menées, comme lors des précédentes discussions, par le représentant américain au Commerce, Robert Lighthizer, et le secrétaire au Trésor, Steven Mnuchin. Et du côté chinois par le vice-Premier ministre, Liu He, qui conduit une importante délégation.

Dans le cadre des préparatifs de la rencontre, les autorités chinoises ont déjà réduit le champ des questions qu'elles sont disposées à aborder, selon des sources concordantes. Malgré cela, Washington avance que tous les sujets seront sur la table, y compris celui des subventions massives des entreprises d'Etat chinoises que Pékin ne souhaiterait plus discuter. « Les deux parties chercheront à développer les discussions qui se sont tenues au niveau des sous-ministres au cours des dernières semaines », selon la Maison-Blanche. « Les sujets de discussion comprendront le transfert forcé de technologie, les droits de propriété intellectuelle, les services, les barrières non tarifaires, l'agriculture et l'application des lois », détaille-t-on.

Donald Trump a d'ores et déjà annoncé qu'il veut « un bon accord » ou pas d'accord du tout, parce que, selon lui, les Etats-Unis sont en position de force. Ils sont aussi convaincus que « la Chine veut vraiment un accord » pour la simple raison que les tarifs douaniers imposés par Washington sont en train de « tuer son économie », a-t-il estimé. C'est fort de cette position que l'hôte de la Maison-Blanche ne cesse de brandir la menace de nouveaux tarifs douaniers sur les importations en provenance de Chine. En début 2018, Donald Trump avait affirmé que les guerres commerciales étaient « bonnes et faciles à gagner ». Convaincu de cette réalité des faits, il avait lancé l'offensive pour mettre fin à des pratiques commerciales jugées « déloyales », dont le transfert forcé de technologies américaines et les subventions massives aux entreprises d'Etat chinoises. En campagne pour sa réélection, l'actuel président américain avait déclaré, le 21 septembre, qu'il n'avait pas besoin d'aboutir à un accord commercial avec la Chine avant l'élection de 2020, insistant sur la bonne santé de l'économie américaine. Reste à savoir s'il va changer de position au moment où les négociations vont se tenir, soit plus d'un an et demi après le début du conflit commercial entre Pékin et Washington.

Nestor N'Gampoula

SAHEL

L'accès à l'énergie en débat à Paris

La conférence « Accès à l'énergie dans les pays du G5 Sahel » se tiendra, les 9 et 10 octobre, dans la capitale française, en vue de renforcer la coordination des acteurs et contribuer aux partages d'expériences ainsi que de l'innovation.

Le taux d'électrification dans l'ensemble des pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) est de 26%, un taux trois fois inférieur à la moyenne mondiale et deux fois inférieur à la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne. Ainsi, la première édition du rendez-vous annuel organisé par le groupe Energie de l'Alliance Sahel vise à établir des liens entre l'énergie, le contexte fragile et instable ainsi que le développement humain afin d'améliorer les résultats de développement dans les pays du G5.

Cette grand-messe aura pour objectifs de renforcer le dialogue régional au niveau des politiques autour des questions d'accès, y compris dans les zones fragiles et précaires ; donner la possibilité aux gouvernements du G5 d'expliquer leurs réalisations et les défis liés à l'accès à l'électricité ; mobiliser le financement pour l'électrification au Sahel ; et de partager les résultats des partenaires techniques et financiers de l'Alliance du Sahel et des gouvernements du G5 liés à l'accès à l'électricité.

Au menu des discussions, la nécessité d'accroître l'accès à l'énergie comme moyen de renforcer le contrat social et de stabiliser la région en réduisant non seulement les inégalités d'accès à la fois à l'énergie et aux services sociaux, mais aussi la dépendance aux subventions dans le domaine de l'énergie et en renforçant la participation du secteur privé. « Dans un contexte fragile et conflictuel, il est important d'accroître la viabilité financière du secteur de l'énergie et de permettre le réinvestissement dans les services sociaux afin de prévenir les crises graves et de participer au renforcement du contrat social », soulignent les organisateurs. La conférence permettra également de mettre en lumière les instruments financiers existants pour faciliter l'investissement privé dans le secteur énergétique avec un focus sur le Sahel, notamment l'initiative Africa renewable energy ecale up facility.

Créée en 2017 par la France, l'Allemagne et l'Union européenne accompagnées de la Banque mondiale, l'Alliance Sahel, plate-forme de coopération internationale, a ciblé l'énergie comme l'un de ses six secteurs prioritaires. Son objectif est de doubler le taux d'accès à l'électricité entre 2017 et 2022. Elle s'est engagée à mobiliser la communauté des partenaires techniques et financiers et la participation du secteur privé autour d'un programme commun pour soutenir les aspirations des pays du Sahel en matière d'accès universel.

J.M.L.

TERRORISME EN AFRIQUE

L'ONU rappelle la menace croissante

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a prévenu, le 7 octobre, devant le Conseil de sécurité, que la violence sur le continent présente de graves implications pour la paix et la sécurité dans le monde.

« Le terrorisme est une menace croissante pour l'ensemble du continent africain et présente de graves implications pour la paix et la sécurité dans le monde. Au Sahel, des groupes terroristes attaquent régulièrement les forces de sécurité locales et internationales, y compris nos Casques bleus de la Minusma », a déclaré le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, lors d'une réunion du Conseil consacrée à la paix et à la sécurité en Afrique.

Dimanche, l'opération onusienne au Mali a encore subi deux attaques. Un Casque bleu tchadien a été tué et un autre soldat de la paix togolais grièvement blessé.

Le secrétaire général a souligné que la violence se propage vers les États côtiers du golfe de Guinée. « Au Nigeria, Boko Haram et ses factions dissidentes terrorisent les communautés locales et attaquent les forces de sécurité, malgré les efforts de la Force multinationale mixte », a-t-il dit. « Nous voyons des réseaux terroristes se propager dans toute la Libye et l'Afrique du Nord, s'étendre à travers le Sahel jusqu'à la région du lac Tchad et apparaître en République démocratique du Congo et au Mozambique. C'est une bataille que nous ne sommes pas en train de gagner », a prévenu Antonio Guterres, insistant sur le fait que le terrorisme n'est pas seulement une question régionale, mais représente un « danger évident et immédiat pour la paix et la sécurité dans le monde ».

Intensification des répercussions du conflit en Libye



António Guterres

Le chef de l'ONU s'est félicité de la tenue du sommet de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest, le mois dernier à Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso, et de l'engagement renouvelé des États membres de l'organisation régionale ouest-africaine à participer financièrement et militairement à la lutte contre le terrorisme. « Nous devons prendre conscience que les répercussions de la crise en Libye s'intensifient et se propagent dans toute la région, avec des armes et des combattants qui traversent sans cesse les frontières », a dit le patron de l'ONU. En Libye, le représentant spécial du secrétaire général, Ghassan Salamé, s'emploie, avec les partenaires nationaux, régionaux et internationaux, à prévenir une nouvelle escalade de la violence et à encourager un retour au processus politique. A cet égard, le chef de l'ONU s'est félicité de la perspective d'un renforcement de la coopération avec l'Union africaine sur la Libye.

Devant le Conseil de sécurité, présidé ce mois-ci par l'Afrique du Sud, Antonio Guterres a souligné

que la paix au Mali est également essentielle à la paix dans le Sahel. « Malgré les terribles attentats perpétrés la semaine dernière dans la région de Mopti, j'espère que le projet d'un dialogue politique inclusif facilitera la mise en œuvre de l'accord de paix de 2015 », a-t-il souhaité, avant de souligner que « la Minusma joue un rôle crucial dans l'appui à la mise en œuvre de cet accord et a besoin d'un soutien constant et sans faille ».

Devant les membres du Conseil, le secrétaire général de l'ONU a affirmé que les opérations militaires africaines, dont la Force conjointe du G5 Sahel et la Force multinationale mixte luttant contre Boko Haram et d'autres, méritent d'être soutenues.

Il a salué la décision du Conseil de sécurité de lever les restrictions géographiques imposées au ravitaillement apporté par la Minusma à la Force conjointe du G5 Sahel. « Mais cela ne suffit pas », a estimé le secrétaire général qui a, à nouveau, exhorté le Conseil à donner aux opérations africaines d'imposition de la paix et de lutte contre le terrorisme « des mandats clairs, portés par un financement prévisible et durable grâce à des contributions obligatoires ».

Le chef de l'ONU a également insisté sur le fait que la lutte contre le terrorisme ne pouvait se limiter à une approche sécuritaire. « Le développement durable et inclusif est un but en soi. C'est aussi le moyen le plus efficace de traiter les causes profondes des conflits, de l'extrémisme et du terrorisme », a-t-il rappelé.

Josiane Mambou Loukoula

NATIONS UNIES

Le budget de fonctionnement dans le rouge

L'organisation éprouve de sérieuses difficultés depuis fin septembre pour deux cent trente millions de dollars et « les dernières réserves de trésorerie risquent d'être épuisées d'ici à la fin du mois », a indiqué le secrétaire général, Antonio Guterres.

Dans une lettre rendue publique, le 7 octobre, et destinée au personnel (environ trente-sept mille personnes travaillent pour le secrétariat de l'organisation), le chef de l'ONU a dit que pour garantir le paiement des salaires jusqu'à la fin de l'année, des mesures devront être prises. Il a évoqué la nécessité de limiter les dépenses au cours du dernier trimestre en proposant de reporter des conférences et des réunions, mais aussi de revoir à la baisse les services à fournir.

Pour ce faire, des instructions ont été données au personnel. Elles portent sur la nécessité de restreindre les voyages officiels pour se contenter des activités les plus essentielles, et de procéder à des reports d'achats de biens, de services et à des économies d'énergie.

Antonio Guterres a déploré le fait

qu'à ce jour, « les Etats membres n'ont versé que 70% du montant total nécessaire aux activités inscrites au budget ordinaire de 2019 ». Pour les inciter à régler la difficulté, il a indiqué avoir « écrit aux Etats membres le 4 octobre pour leur expliquer que les activités financées au moyen du budget ordinaire sont à un stade critique ».

« En dernière analyse, ce sont les Etats membres qui sont responsables de la santé financière de

« En dernière analyse, ce sont les Etats membres qui sont responsables de la santé financière de l'organisation »

l'organisation », a rappelé le secrétaire général, qui a évoqué implicitement les pays qui ne payent pas leur contribution ou en retard, mettant à mal la trésorerie onusienne. Mais aucune indication n'a été donnée dans l'immédiat au sujet des mauvais payeurs.

Un responsable de l'ONU qui a requis l'anonymat a dit qu'Antonio Guterres avait réclamé, au printemps, aux Etats membres de pouvoir augmenter le fonds de roulement des Nations unies pour avoir un peu de marge et ne pas connaître de problèmes de trésorerie, mais ces derniers avaient refusé.

Signalons que le budget de fonctionnement de l'ONU, pour la période 2018-2019, séparé des crédits pour les opérations de paix, avoisine les 5,4 milliards de dollars. Les Etats-Unis en paient 22%.

N.N'G.

DISTINCTION

Le Nobel de médecine à deux Américains et un Britannique

Le prix a été attribué, le 7 octobre, conjointement à William Kaelin et Gregg Semenza, ainsi qu'à Peter Ratcliffe pour leurs recherches sur l'adaptation des cellules à l'apport variable d'oxygène qui ouvrent des perspectives pour le traitement du cancer et de l'anémie.

« L'importance fondamentale de l'oxygène est connue depuis des siècles, mais le processus d'adaptation des cellules aux variations de niveau d'oxygène est longtemps resté un mystère », a indiqué l'Assemblée Nobel de l'Institut Karolinska, à Stockholm, dans ses attendus.

« Le prix Nobel de cette année récompense des travaux ayant révélé les mécanismes moléculaires à l'oeuvre dans l'adaptation des cellules à l'apport variable d'oxygène » dans le corps, a-t-elle souligné. Ces mécanismes sont également impliqués dans les tumeurs, dont la croissance dépend de l'apport en oxygène du sang, en particulier

certaines cancers à progression rapide comme celui du foie qui consomment tellement d'énergie qu'ils brûlent tout l'oxygène disponible autour d'eux.

« Des efforts intenses en cours dans les laboratoires

capables d'interférer à différents stades d'une pathologie soit en activant ou en bloquant le mécanisme de captation de l'oxygène », selon le jury Nobel.

Kaelin travaille au Howard Hughes Medical Institute aux

« Le prix Nobel de cette année récompense des travaux ayant révélé les mécanismes moléculaires à l'oeuvre dans l'adaptation des cellules à l'apport variable d'oxygène »

universitaires et les entreprises pharmaceutiques se concentrent maintenant sur le développement de médica-

Etats-Unis, Semenza dirige le programme de recherche vasculaire au John Hopkins Institute de recherche sur l'in-

génierie cellulaire. Ratcliffe est le directeur de la recherche clinique au Francis Crick Institute de London et du Target Discovery Institute d'Oxford. Les lauréats recevront, le 10 décembre, une médaille en or, un diplôme et un chèque de neuf millions de couronnes suédoises (environ huit cent trente mille euros) qu'ils se partageront.

En 2018, le prix de médecine était revenu à l'Américain James P. Allison et au Japonais Tasuku Honjo pour leurs recherches sur l'immunothérapie, qui se sont révélées particulièrement efficaces dans le traitement de cancers virulents.

Les derniers Français hono-

rés dans cette discipline sont Françoise Barré-Sinoussi et Luc Montagnier, en 2008, pour avoir identifié en 1983 le virus du sida.

Après la médecine, suivront la physique ce mardi, la chimie mercredi et la littérature jeudi. Le prestigieux Nobel de la paix sera décerné vendredi à Oslo. Le prix d'économie, créé en 1968 à l'occasion du centenaire de la Banque de Suède, clora la saison lundi 14 octobre. Les Nobel ont été attribués pour la première fois en 1901, après que le riche industriel suédois Alfred Nobel, inventeur de la dynamite, eut légué sa fortune à la création de ces prix.

Nestor N'Gampoula et AFP

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'HABITAT

L'édition 2019 a insisté sur le droit pour la population à un logement adéquat

L'événement a été célébré, le 7 octobre, avec un accent particulier sur le droit fondamental de tous d'avoir une habitation convenable et vivre dans un environnement sain.

C'est par sa résolution 40-202, du 17 décembre 1985, que l'Assemblée générale des Nations unies a décidé de faire du premier lundi du mois d'octobre de chaque année, une Journée mondiale de l'habitat. L'objectif est de rappeler à la communauté internationale sa responsabilité collective dans l'avenir de l'habitat humain et de l'urbanisation durable afin de réduire la pauvreté en milieu urbain. A l'occasion, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a déclaré: « Les solutions commencent par des mesures modestes que chacun et chacune d'entre nous peut prendre pour changer le mode de fonctionnement de nos villes. Nous devons réduire la quantité de déchets que nous produisons et en même temps, commencer à considérer ces déchets comme des ressources précieuses qui peuvent être réutilisées et recy-

représentent que 10 % de la population mondiale vivant dans les bidonvilles. Et, en 2050, trois milliards de personnes vivront dans un taudis urbain si aucune action n'est entreprise.

« L'urbanisation durable est un enjeu majeur de développement durable dans un monde où la population urbaine croît à un rythme exponentiel. En 1950, un tiers de la population mondiale vivait en ville », a déclaré l'ONU-Habitat, en ajoutant que les villes sont désormais les centres économiques, les pôles d'emplois et sont considérées comme les lieux de possibilités de réussite et de création de richesse. Mais, elles génèrent des situations de pauvreté, de pollution, des problèmes sanitaires et de la criminalité.

« Dans beaucoup de pays en voie de développement, les habitants des bidonvilles repré-

besoins de la population mondiale ces vingt-cinq prochaines années, il faudrait construire dans le monde quatre mille logements par mois.

Un moment de sensibiliser aussi la population aux effets négatifs des déchets

Pour l'organisation onusienne, le monde doit arriver à avoir des villes inclusives, sûres, résilientes et durables. Pour ce faire, les gouvernants ont intérêt à mettre sur pied des politiques nécessaires, capables de promouvoir les technologies de pointe pour la gestion durable des déchets afin de parvenir à des villes saines, sans déchets qui continuent d'avoir des effets dévastateurs sur le climat, la santé publique et l'environnement. Mais, pour y arriver, des technologies accrues sont nécessaires car elles disposent d'un potentiel considérable et peuvent améliorer les conditions de vie des individus. « Les technologies de pointe, telles que l'automatisation, la robotique, les véhicules électriques, les technologies liées aux énergies renouvelables, la biotechnologie ou l'intelligence artificielle peuvent transformer la sphère sociale, l'économie et l'environnement. Elles peuvent aussi offrir des solutions adaptées, novatrices, moins coûteuses, plus rapides et faciles à mettre en oeuvre au quotidien les techniques de gestion des déchets », a précisé l'ONU.

Rock Ngassakys

« Dans beaucoup de pays en voie de développement, les habitants des bidonvilles représentent plus de la moitié de la population et n'ont pas accès à l'eau potable, aux sanitaires et à un logement convenable »,

clées, y compris pour produire de l'énergie ».

Selon l'expertise du Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), cent millions de personnes ne

sentent plus de la moitié de la population et n'ont pas accès à l'eau potable, aux sanitaires et à un logement convenable », a conclu ONU-Habitat, avant de rappeler que pour satisfaire les

ELECTION PRÉSIDENTIELLE EN GUINÉE-BISSAU

Un appel au respect du calendrier

La communauté internationale a insisté, le 7 octobre, à Bissau, la capitale, pour que le scrutin se déroule à la date prévue du 24 novembre, mais les candidats de l'opposition et autres indépendants s'en sont foncièrement opposés, jugeant que cette échéance n'est pas tenable.

Lors d'une réunion avec les représentants des principales forces politiques de Guinée-Bissau, ce petit pays d'Afrique de l'ouest en crise politique chronique, les représentants de la communauté internationale ont appelé tous les Bissau-Guinéens à se préparer pour la tenue du scrutin tant attendu. « L'élection présidentielle aura lieu, le 24 novembre. En cas de second tour, celui-ci aura lieu, le 29 décembre », ont déclaré des délégués de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (Cédéao), de l'ONU, de l'Union africaine et de la Communauté des pays de langue portugaise.

Le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert, première formation parlementaire, a accueilli favorablement la prise de position de la communauté internationale. « C'est clair que les élections auront lieu cette année, les conditions existent », a déclaré son représentant, Califa Seidi.

Du côté des responsables des partis de l'opposition parlementaire et les candidats indépendants, des voix sont élevées pour se dresser ouvertement contre la déclaration de la communauté internationale. « C'est tout sauf une médiation. Ils sont venus nous imposer leur point de vue, puis sans respect pour personne, ils ont fermé la réunion », a déclaré, par exemple, Djibril Baldé, représentant du Madem, l'un des principaux partis d'opposition.

Eduardo Sanha, le représentant du président José Mario Vaz, qui se présentera en candidat indépendant, a réagi dans le même sens, affirmant : « Je ne pense pas que cette position de la Cédéao (médiatrice depuis plusieurs années) est de nature à résoudre la crise. Ils veulent nous forcer à avaler le poisson par la queue ».

Face aux réactions hostiles, les représentants de la communauté internationale ont reporté leur départ de Bissau et proposé d'écouter les doléances des acteurs politiques, en fin de journée, mais le Madem et le PRS, autre grand parti de l'opposition, ont refusé de participer à cette rencontre.

Au total, dix-neuf candidats, dont le président sortant, étaient déjà en lice pour l'élection présidentielle. Mais une grève des magistrats a retardé l'examen de ces candidatures par la Cour suprême, semant le doute sur le respect du calendrier.

En attendant la date du déroulement du vote, les partis se déchirent déjà sur la révision du fichier électoral, que les uns souhaitent d'une portée limitée et que d'autres exigent complète.

N.N'G.

ATTEINTE À LA LIBERTÉ DE PRESSE

Un journaliste agressé à Kinshasa

Dominique Dinanga, journaliste à Top Congo FM, a été pris dernièrement à partie par les partisans de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), aile Tshibala, au centre Béthanie, dans la commune de Gombe.

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) s'est dit révolté par la bastonnade infligée à Dominique Dinanga, expliquant: « C'était au moment où il voulait effectuer un reportage sur la remise du diplôme d'honneur de la première alternance démocratique décerné à Bruno Tshibala, par le Mouvement pour le développement du peuple né-Kongo (MDK), que le journaliste a été opieusement tabassé par ces assaillants qui lui reprochaient de travailler pour Top Congo FM, qui critique souvent les actions de leur parti politique ».

Selon cette ONG, Dominique Dinanga, qui avait été conduit d'urgence à la clinique Ngaliema pour des soins appropriés, s'en est sorti avec plusieurs lésions corporelles et des douleurs



atroces au niveau de la tête, de la poitrine et du dos. Face à cette énième agression des professionnels des médias dans l'exercice de leur profession, Olpa a condamné énergiquement cet acte, dans un com-

muniqué publié le 7 octobre. Elle a estimé qu'il s'agit manifestement d'une violation grave à la liberté de presse garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits

de l'homme et exigé l'ouverture d'une enquête sérieuse pour que les auteurs de ce forfait ne restent pas impunis.

Top Congo FM déterminée à aller jusqu'au bout

En dépit des réactions des dirigeants de l'UDPS-Tshibala dont les militants ont agressé le journaliste, les responsables de Top Congo FM, avec à leur tête le patron Christian Lusakueno, ont promis d'aller avec cette affaire jusqu'au bout. Citant des témoignages, le président-directeur général de Top Congo note que cette foule qui a agressé son agent était décidée à le tuer. « De son témoignage, c'est la mort du journaliste de Top Congo que ces militants voulaient. Fort heureusement, bien que grièvement blessé, nous n'avons pas aujourd'hui

à regretter Dominique qui, après une grosse opération chirurgicale, est convalescent. Il venait de reprendre l'antenne depuis moins de deux semaines », a-t-il signalé, prévenant sur leurs dispositions à ne pas lâcher cette affaire en chemin. De leur côté, les responsables de ce parti politique admettent que Dominique Dinanga avait été invité pour couvrir cet événement. Mais, selon eux, « personne ne pouvait donc donner un ordre » pour l'agresser. « Le journaliste Dominique a toujours été notre ami, notre frère et nous a toujours accompagnés. Raison pour laquelle, j'ai tenu à venir lui rendre visite pour savoir ce qui s'est réellement passé, le consoler et l'encourager », a indiqué Bruno Tshibala, au chevet du malade.

Lucien Dianzenza

GOUVERNEMENT

Le dépôt du projet de loi des finances 2020 toujours attendu au parlement

Le document tant attendu n'a pas été déposé dans les délais, conformément à l'article 83 de la loi relative aux finances publiques en République démocratique du Congo (RDC).

L'année 2020 s'annonce plus délicate, surtout en ce qui concerne le respect des sacro-saints principes de bonne gouvernance des finances publiques. A ce jour, il n'existe pas de trace du projet de loi des finances publiques exercice 2020. Pour l'Observatoire de la dépense publique (odep), ce retard pourrait entraîner une fois encore un examen bâclé du projet de loi. En se référant à la loi, la session ouverte dans les deux chambres du parlement, le 16 septembre, est essentiellement budgétaire et s'étend jusqu'au 25 décembre. En respectant les délais, le travail budgétaire aurait dû se tenir durant quarante jours pour l'adoption du budget 2020 au niveau de l'Assemblée nationale, avant que le Sénat ne prenne le relais pendant vingt jours.

Mais à cause du retard, il est impossible aujourd'hui d'espérer faire respecter les délais légaux. Aucune chance que les élus puissent examiner en profondeur les différents documents constituant le projet de loi financière en un temps aussi court. Face à cette situation, les premières critiques voient déjà le jour. Si le gouvernement de la République peut trouver une excuse en béton du fait du retard pris pour son entrée en fonction, plus de sept mois après d'âpres négociations, il ne pourra marquer une rupture avec les pratiques anciennes. L'on attendait plus de ce gouvernement piloté par un économiste le respect de l'orthodoxie budgétaire, Dès lors, l'on s'attend déjà à l'examen et l'adoption du projet de loi en mode d'urgence. La tâche n'est pas simple, car il s'agit bien de déceler des incohérences dans un document qui porte tant d'espoirs de part et d'autre. En effet, les enjeux sont énormes au regard des engagements du président de la République dans différents domaines : la gratuité de l'enseignement, l'assainissement des finances publiques, la riposte contre Ebola sans oublier les questions sécuritaires.

Si rien n'est fait pour accélérer le rythme du dépôt du projet de budget 2020, l'on s'achemine à coup sûr vers une première crise. Le gouvernement pourrait être tout simplement réputé démissionnaire, conformément à l'article 126 de la Constitution. Certainement, il y aura l'ouverture des crédits provisoires jusqu'au 31 janvier 2020.

Laurent Essolomwa

PROVINCE DE L'ITURI

Une autre vague de patients guéris d'Ebola quitte l'hôpital

Au total, sept personnes, dont quatre en provenance de Mambasa et trois de la zone de santé de Komanda ont été sorties, le 7 octobre, du centre de traitement Ebola de cette localité, après avoir reçu du directeur des certificats de décharge attestant leur guérison.

A l'instar de quatre autres malades qui avaient quitté, la semaine dernière, le centre de traitement de Komanda, les sept autres viennent de s'ajouter, portant le nombre total des patients guéris depuis la déclaration de la maladie à mille six, tandis que le cumul de cas est de trois mille deux cent cinq dont trois mille quatre-vingt-quatorze confirmés et cent quatorze probables. Ces sept derniers patients se sont aussi engagés, comme les premiers, à contribuer à la riposte contre Ebola par la sensibilisation

communautaire.

Soulignons que deux mille cent quarante-deux décès ont été rapportés au nombre desquels deux mille vingt-huit confirmés et cent quatorze probables. Il est à noter que trois cent soixante-trois cas suspects sont en cours d'investigation. Le rythme de contamination a ostensiblement baissé. Un seul nouveau cas a été confirmé au centre de traitement d'Ebola au Nord-Kivu, à Oicha. Il n'y a eu aucun nouveau décès confirmé et aucun agent de santé ne figure parmi les nouveaux

cas confirmés. Le cumul des cas confirmés ou probables parmi les agents de santé est de cent soixante et un, soit 5 % de l'ensemble des cas confirmés ou probables dont quarante et un décès. Entre-temps sur le terrain, la vaccination autour du cas confirmé du 4 octobre, dans l'aire de santé de Tenambo, à Oicha, dans le Nord-Kivu, se poursuit. Le personnel de première ligne nouvellement recruté dans les hôpitaux généraux de référence de Katwa et de Kyondo a été vacciné. Depuis le début de l'opération, le 8 août 2018, deux cent trente-quatre mille six cent quatre-vingt-treize personnes ont été vaccinées.

Blandine Lusimana

CONSTRUCTION ET HABITAT

Les architectes s'insurgent contre les mauvaises conditions de logement des Congolais

Près de sept millions de Congolais vivent dans de très mauvaises conditions dont 54% à Kinshasa, à en croire l'Ordre national des architectes (ONA) qui se dit prêt à accompagner le gouvernement dans l'industrie du bâtiment.

La Journée internationale de l'architecture et d'habitat, célébrée le premier lundi de chaque mois d'octobre, a été placée en République démocratique du Congo (RDC) sous le signe de la réflexion par rapport aux conditions de logement des Congolais. Pour la célébrer, l'ONA a organisé, le 7 octobre, un échange autour de la problématique de l'habitat dans le pays.

Il découle des discussions que des milliers des personnes en RDC, sept millions pour être précis, vivent dans des conditions indécentes de logement dont 54% sont concentrés à Kinshasa. « Quand nous prenons le

cas du Congo, aujourd'hui les statistiques nous donnent qu'il y a plus ou moins sept millions d'unités en déficit. Et quand vous prenez les sept millions manquants ou en déficit, ici au Congo, vous avez au moins 54% concentrés ici à Kinshasa. Donc le problème est là et il est grave », a expliqué le président de l'ONA, Brunel Gibale. Une situation qui préoccupe au plus haut point l'ONA qui se dit prêt à accompagner le gouvernement dans l'industrie de bâtiment, en apportant sa pierre pour élarger ce problème social. En attendant l'exécution des projets portant

érection de logements sociaux ou encore des nouveaux quartiers destinés à absorber des Congolais en manque d'habitations décentes, la corporation des architectes veut faire ce qui est déjà possible et ce, en synergie avec les scientifiques dont l'apport dans la résolution de ce problème social est plus que déterminant. « Il est temps que nous puissions voir ensemble, en tant que scientifiques, qu'est-ce nous pouvons apporter pour résoudre ce problème. Car, un homme qui n'est pas bien logé connaît un problème d'épanouissement. Cela a un impact sur le cerveau et la capacité à réfléchir des enfants. Le coefficient intellectuel d'une personne dépend aussi de la qualité du logement où elle se trouve », dixit Brunel Gibale.

Alain Diasso

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNE FILLE

Une matinée d'échange sur le droit sexuel de la jeune fille albinos

L'activité va être organisée à Kinshasa par l'association Si jeunesse savait (SJS) et la Fondation Mwimba-Texas (FMT), dans le cadre de la célébration de l'événement, le 11 octobre.

La journée internationale de la jeune fille est célébrée cette année sur le thème « Les filles, une force libre et inaliénable ». En initiant une matinée en faveur d'une cinquantaine des jeunes filles albinos, le partenariat SJS-FMT s'est dit que ces dernières, qui présentent certaines particularités liées à leur albinisme, ont également droit à l'information en vue de leur permettre de vivre leur liberté et de préserver leur santé face à certaines réalités de la vie.

Richine Masengo Kapinga, directrice exécutive de l'association SJS a expliqué que l'objectif de cette matinée est de partager avec les jeunes filles albinos l'information sur la santé de la reproduction. Les sujets de ces échanges seront, entre autres, l'accès à la contraception, le service après avortement, le Protocole de Maputo. « L'objectif est de leur parler sur ces sujets et leur



donner la possibilité de poser des questions pour une vraie information », a-t-elle souligné. De son côté, le président de la FMT, Alphonse Mwimba Makiese, a insisté sur ce besoin

de donner la vraie information à ces jeunes filles albinos, en vue de leur permettre de balayer certains stéréotypes ancrés dans l'imagerie populaire, qui tendent à victimiser

les albinos, en général, et les filles albinos, en particulier. Dans la méthodologie retenue par le partenariat SJS-FMT, après des exposés, les participantes seront appelées à

donner leurs points de vue ou à poser des questions sur les sujets traités. « Les albinos sont également comptés parmi les personnes vivant avec handicap (PVH). Mais, j'ai constaté que quand on organise des activités en faveur des PVH, on oublie souvent cette catégorie alors qu'elle a des problèmes spécifiques pour lesquels il faut trouver des solutions. C'est pourquoi, dans le cadre de cette journée, nous avons pensé nous rapprocher particulièrement des jeunes filles albinos », a indiqué la directrice exécutive de SJS, au cours de la réunion de préparation de cette activité. Soulignant l'efficacité d'un travail en synergie, le président de la FMT a relevé l'ouverture de cette organisation non gouvernementale en répondant favorablement à tous ceux qui l'approchent pour le bien-être des albinos.

Lucien Dianzenza

MODERNISATION DE LA CORNICHE DE KINSHASA

Une commission mixte pour l'évaluation du projet immobilier

Le ministre des Affaires foncières, Aimé Sakombi Molendo, par un arrêté du 30 septembre dernier, a mis en place une structure de vingt personnes, avec pour mission d'évaluer, pendant vingt-huit jours, le projet dont l'objectif est de donner un nouveau visage à la capitale congolaise.

La ville de Kinshasa a signé un accord de partenariat public-privé avec le groupe Starstone pour le développement de sa corniche dite baie de Ngaliema, à travers un projet immobilier et d'urbanisation à usage mixte sur une superficie totale de 187 hectares, évalué à près de 1,3 milliard de dollars américains.

Selon les données, ce projet sera divisé en quatre zones. Dans la première, il est prévu la construction des restaurants, commerces, logements collectifs et maisons individuelles. Elle part de la résidence actuelle de l'ambassadeur de France jusqu'à la clôture du Palais de la nation, sur 24,56 hectares dont 9,2 sur la terre ferme et 15,54 à gagner sur le fleuve. La deuxième zone, qui s'étend du Palais de la nation à l'embouchure de la rivière Gombe, sur 33,7 hectares dont 11,80 sur la terre ferme et 21,27 à gagner sur le fleuve, va également contenir des restaurants, commerces, hôtels et logements collectifs.

La zone 3, la plus importante de toutes, va de l'embouchure de la rivière Gombe jusqu'au chantier naval de Chanic, au niveau de la baie de Ngaliema, sur 77,79 hectares dont 67,86 sur la terre ferme et 9,93 à gagner sur le fleuve. Elle comprendra bureaux, restaurants, commerces, hôtels, rivers clubs, logements collectifs et maisons individuelles. Quant à la dernière, qui part du chantier naval Chanic jusqu'au collecteur situé au Mont-Ngaliema, sur 52,23 hectares dont 24,71 sur la terre ferme et 27,52 à gagner sur le fleuve, elle abritera bureaux, restaurants, commerces, hôtels, logements collectifs et centre culturels.

Dans le cadre de ce projet, 60% de terres aménagées appartenant aux privés seront mises à la disposition des promoteurs immobiliers locaux et internationaux. Les 40% restants seront directement exploités par le groupe Starstone, conformément aux cahiers des charges et des plans architecturaux élaborés. Le coût global pour la réalisation des plates-formes est de 423 941 688 dollars américains tandis que les travaux de construction des bâtiments, sur les 40% de terres à développer directement par cette société, vont nécessiter un investissement évalué à 880 520 070 de dollars américains.

L.D.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.







Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Émissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpi), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:



VIE DES PARTIS

Retour au bercail des anciens militants du MCDDI

Certains anciens membres du parti fondé par Bernard Bakana Kolelas l'ont réintégré, le 4 octobre à Pointe-Noire, après avoir fait défection entre-temps au profit de l'Union des démocrates humanistes-Yuki. La cérémonie de leur retour s'est déroulée au quartier Patra, dans le troisième arrondissement Tié-Tié, sous le patronage d'Yvon Claise Baboutana, président départemental du parti.

Comme lors du retour de l'enfant prodigue, c'est à bras ouverts et dans l'allégresse qu'ont été accueillis les trente-deux militants ayant décidé de revenir dans leur maison commune: le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCD-DI).

La cérémonie a commencé par un rituel fait par Yvon Claise Baboutana qui a évoqué la mémoire du patriarche-président fondateur du parti ainsi que celle des autres cadres disparus, des mânes et ancêtres afin d'obtenir leur soutien et leur adhésion.

En prenant l'engagement ferme de répartir à la case départ et de se lancer dans la voie du consensus et de la paix, Apollinaire Dibantsa, représentant les militants concernés, a dit: « Notre retour dans la maison commune est la conséquence d'une longue, judicieuse et mûre réflexion menée autour des valeurs que nous héritons du président patriarche



Yvon Claise Baboutana faisant porter le foulard à un militant revenu dans la maison commune / Adiac

Bernard Bakana Kolelas. Dans notre parcours militant nous voulons rassurer nos frères et sœurs que nous suivons la même direction et l'itinéraire tracé par

le président national, Euloge Landry Kolelas ».

Prenant acte de leur retour au parti, Yvon Claise Baboutana a félicité ces anciens compagnons qui

ont « su écouter la voix de la raison, celle qui consiste à faire le tri entre le bien et le mal », prenant l'engagement de transmettre le procès-verbal sanctionnant leur

retour au MCDDI auprès du président national, Euloge Landry Kolelas. Ce dernier, a-t-il rappelé avait déjà lancé, lors de la troisième convention nationale du MCDDI du 26 septembre 2015, un appel militant aux anciens membres à le réintégrer, pour achever ensemble l'oeuvre laissée par Bernard Bakana Kolelas.

Ce retour est un signe annonciateur d'un MCDDI plus uni, plus fort, plus visible dans le département de Pointe-Noire, a ajouté le président départemental après avoir fait porter le foulard aux militants concernés, symbole de leur ferme engagement de servir le parti.

À la fin de la cérémonie, Yvon Claise Baboutana a exhorté les membres du parti à cultiver l'harmonie, l'entente et l'amour, avant de les convier tous les mercredis à participer aux «Mbongui», les retrouvailles et échanges fraternels autour des idéaux du parti.

Hervé Brice Mampouya

INSERTION SOCIALE

Le maire de Pointe-Noire exhorte les handicapés à quitter le statut de personnes assistées

Jean-François Kando a lancé son appel à l'occasion d'une rencontre qui l'a réuni avec les membres du Réseau des associations des personnes vivant avec handicap de Pointe-Noire et du Kouilou (Raphpk).

Le maire de Pointe-Noire a rappelé à ces interlocuteurs l'ensemble des lois prévues par la Constitution congolaise au profit des personnes vivant avec handicap. Ainsi, il leur a expliqué que la loi fondamentale du 25 octobre 2015 a renforcé la reconnaissance de la plénitude de leurs droits à la citoyenneté, citant, par exemple, la création du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap en vue de renforcer la présence de cette couche sociale qui continue, a-t-il déploré, de subir la stigmatisation et l'indifférence d'une bonne partie de la société mal pensante.

«Ne vous considérez pas inférieurs, toute personne est susceptible de devenir handicapée, ne pensez jamais que la nature a été méchante à votre égard et que vous ne pouvez donc pas faire quelque chose dans la société. Ainsi, je vous exhorte à quitter le statut de personnes assistées, qui fait de vous un poids chez d'autres membres de la société ou de la famille », a conseillé Jean-François Kando, demandant aux handicapés de sa ville d'être actifs comme leurs semblables de la République démocratique du Congo, par exemple, qui sont très entrepreneurs pour éviter d'être trop dépendants. «La diversification de l'économie prônée par le gouvernement de la République a aussi besoin de la contribution de la personne handicapée afin que des métiers adaptés aux différents handicaps portés par vous soient listés comme priorités dans la mise en œuvre des politiques publiques » a-t-il signifié.

Pour leur part, les handicapés ont salué l'initiative du maire, reconnaissant qu'il est la première autorité de ce rang à organiser une rencontre citoyenne exclusivement avec les personnes vivant avec handicap dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou. Ils en ont profité pour poser quelques doléances relatives à leur situation socio professionnelle, leur centre situé au quartier Fouks, dans le quatrième arrondissement Loandjili, l'insuffisance des tricycles, des béquilles et autres. La fin de ces retrouvailles a été marquée par quelques présents que le maire a remis aux participants. Notons que quelques jours avant cette rencontre, Jean-François Kando a entretenu les chauffeurs de taxis et bus y compris les éléments de la force publique.

Séverin Ibara

CONVENTION LISANGA

Des hommes d'affaires belges présents à la deuxième édition

Les entrepreneurs belges en mission économique et commerciale au Congo ont clôturé, le 8 octobre, les rencontres B to B avec les entreprises congolaises, entamées la veille après l'ouverture, le 5 octobre par Calixte Nganongo, ministre des Finances et du budget, du rendez-vous international d'affaires initié par la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers (CCIAM) de Pointe-Noire.

La convention Lisanga a réuni deux cent dix-sept entreprises cette année, soit cent soixante-trois entreprises congolaises et cinquante-quatre belges évoluant dans les secteurs de l'agroalimentaire, l'industrie, la santé, le transport et la logistique, le tourisme, l'énergie, la construction, les finances et la formation. Environ cinq cents rendez-vous Be to Be ont eu lieu, dont soixante-seize entre les entreprises congolaises.

«Notre chambre consulaire a été d'autant plus séduite par le projet d'une mission économique et commerciale sur son territoire qu'elle partage la conviction que cette initiative est par essence un puissant lubrifiant des rouages des échanges, sans lesquels toute économie renonce à la prétention d'être irriguée», a confié Sylvestre Didier Mavouenzela, président de la CCIAM de Pointe-Noire.

Les responsables des entreprises belges, une soixantaine, ont été présentés au cours de la cérémonie d'ouverture. « La caractéristique de ces entreprises belges, c'est d'être fiables », a indiqué Frederic Meurice, ambassadeur de Belgique, soulignant, par ailleurs, l'ouverture récente de la représentation diplomatique de son pas au Congo. «Au-delà de l'intérêt politique pour nous d'avoir cette ambassade, nous souhaitons aussi qu'elle serve de renforcement d'appui au développement des initiatives qui permettent d'élargir le spectre de notre coopération bilatérale », a-t-il déclaré.

Pour sa part, dans son mot de bienvenue, le maire de Pointe-Noire a pré-

senté les atouts et les défis de cette ville qui sont autant des opportunités.

Un climat des affaires favorable aux investisseurs

Ouvrant les travaux, le ministre des Finances a, quant à lui, présenté les potentialités qu'offre le pays, quatrième producteur de pétrole en Afrique subsaharienne, qui a vu son économie chuter avec la baisse du prix du baril de pétrole. Il a évoqué la nouvelle stratégie de développement du Congo fondée sur le Plan national de développement 2018-2022 dont l'un des axes prioritaires est la diversification de l'économie. Calixte Nganongo a décrit la stratégie d'investissement du pays en mentionnant le projet des zones économiques spéciales, dispositif attractif pour les investisseurs bâti par le gouvernement pour atteindre ses objectifs de développement. Un choix encouragé par l'ambassadeur et les hommes d'affaires belges qui entendent appuyer le pays dans ce sens.

Calixte Nganongo n'est pas passé sous silence la modernisation et l'amélioration du climat des affaires ainsi que le système bancaire financier du pays. « Je garde grand espoir que nous approfondirons les discussions et les échanges autour des thèmes d'intérêt commun. Je souhaite particulièrement que nous gardions à l'esprit la promotion d'un partenariat gagnant-gagnant, sous la forme notamment de partenariats public-privé et privé-privé », a-t-il conclu.

Des pistes de partenariat exploitées

Les rencontres B to B auxquelles les entreprises belges et congolaises ont eues pendant deux jours visent l'exploitation des pistes de partenariats, la création de nouvelles opportunités de marché, l'identification des débouchés et autres. Celles-ci sont intervenues après la visite guidée de la délégation belge des anciens bâtiments de la ville, des gorges de Diosso, situées dans le département du Kouilou et autres, le 6 octobre.

Après Pointe-Noire, la mission des hommes d'affaires belges est attendue à Brazzaville où elle aura, du 10 au 15 octobre, des rencontres avec les hommes d'affaires de cette ville.

Par ailleurs, en marge de la deuxième édition de la convention Lisanga, s'est tenue la cinquième édition du forum de l'entrepreneuriat, sur le thème «Comment promouvoir le made in Congo dans le secteur de l'agroalimentaire». Elle a réuni plusieurs artisans qui, pendant deux jours, ont présenté leurs produits, échangé et partagé leur expérience à travers des ateliers.

Notons que la cérémonie d'ouverture de la deuxième édition de la convention Lisanga a eu lieu en présence d'Alexandre Honoré Paka, préfet du département de Pointe-Noire; de la ministre des Affaires sociales, genre, famille et personnes vulnérables du gouvernement provincial de Kinshasa, de Frederic Meurice, ambassadeur de Belgique au Congo; et de Gilbert Mokoko, ambassadeur du Congo en Belgique, grâce à qui la mission des hommes d'affaires belges au Congo a pu se réaliser.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

FÊTE DU CINÉMA D'ANIMATION

Un événement pour revaloriser le secteur

Le Réseau international des instituts français célèbre la 18^e édition de la fête du cinéma d'animation tout au long de ce mois. Pour cette année, l'Institut français du Congo (IFC) invite le public à découvrir ou redécouvrir des œuvres atypiques et emblématiques en projection jusqu'au 29 octobre.

La dix-huitième édition du rendez-vous cinématographique met à l'honneur l'un des grands noms de l'animation, l'écrivain et réalisateur français, Jean-François Languionie. Célébré à l'IFC de Brazzaville autour du thème « Le voyage imaginaire ou fantasmé : l'autre et le connu », le cinéma d'animation présente, aujourd'hui, des réalisations qui entraînent le public dans une vague d'émotions et d'univers surprenants.

Lancée depuis le 1er octobre, la programmation affiche plusieurs films à succès tels que « L'île de Black Mor » et « Les mondes imaginaires » de Jean-François Languionie ; « Tout en haut du monde » de Rémi Chayé ; « Le roi et l'oiseau » de Paul Grimalt, « Phantom boy » de Jean-Loup Felicioli et Alain Gagnol...

Tous ces films présentent un savoir-faire qui leur est propre, des histoires singulières, un brin d'humour cocasse, tant pour les petits que pour les grands. « Le cinéma d'animation est vraiment synonyme de créativité et de diversité. Comme des films de prises de vue réelles, il aborde aussi certains faits de société avec une dimension instructive. Au fil des ans, il s'est continuellement réinventé en tirant profit des nouvelles technologies, sans pour autant se séparer de ses origines », en pense Eric, un jeune brazzavillois



Un cliché du film « L'île de Black Mor »

fan du cinéma d'animation.

Encore des films à regarder

Proposées en soirée, les projections cinématographiques dans le cadre de la fête du cinéma d'animation sont ouvertes gratuitement au public. A cet effet, « Minga et la cuillère cassée » du Camerounais Claye Edou sera projeté le 12 octobre, tandis que « Funan » du réalisateur français, Denis Do, et « Wardi » du Norvégien Mats Grorud seront respectivement sur grand écran les 15 et 22 octobre. La clôture de cet événement se fera à travers le film « Adama » du Français Simon Rouby, dans lequel Pascal Nzoni,

acteur et metteur en scène congolais, prête sa voix.

Notons que l'animation renvoie à des techniques utilisées dans les films pour créer l'illusion du mouvement à une suite chronologique d'images figées (dessins, peintures, objets, personnages) représentant les différentes positions d'un être ou d'une chose, supposé être en mouvement. Il donne vie à ce qui est immobile et s'oppose ainsi au cinéma en prises de vues réelles.

La journée du 28 octobre est dédiée au cinéma d'animation depuis 2002 et aujourd'hui, près de quarante pays la célèbrent.

Afrique, malgré qu'il a su se trouver un public friand. Un cinéma encore primitif qui manque de reconnaissance, de professionnels, d'écoles de formation, de maisons de production, voire de moyens. Ainsi, face à une industrie prometteuse, susceptible de contribuer à l'économie, l'Afrique doit travailler pour renverser la balance. Par exemple, le succès d'Afrikatoon en Côte d'Ivoire en est une preuve. En effet, grâce à son premier long métrage « Pokou, princesse ashanti », le studio a pu fédérer bien d'autres projets et bénéficier de partenariats fructueux. Des réalisations comme « Kirikou » ; « Le roi lion » ; « Aya de Yopougon » et bien d'autres prouvent qu'il y a du potentiel qui non seulement reflète les valeurs et les cultures africaines mais est également susceptible de générer des millions de recettes au cinéma. A cela s'ajoute aussi la création de festivals pour favoriser des rencontres et apprentissages, le partage de connaissance et le repérage de talents.

Merveille Atipo

41ES CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS DE HANDBALL

La DGSP file en quart de finale

En attendant son dernier match de poules, ce 9 octobre face à Primero, le club de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) est qualifié pour le tour suivant de la compétition, grâce à sa victoire 40-28 devant Héritage de la République démocratique du Congo (RDC), le 7 octobre.



La formation de la DGSP/Adiac

Avec cinq points au compteur, les dames de la DGSP survolent le groupe A puisqu'elles ont à ce jour enregistré deux victoires contre Bandama (Côte d'Ivoire) et Héritage; et un match nul face à Fap du Cameroun. Les Congolaises n'ont fait que rééditer l'exploit du mois d'avril dernier, devant cette formation de Kinshasa qu'elles avaient battue, 25-20, lors de la dernière édition de la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe de handball.

De son côté, Abo Sport, autre représentant congolais à cette compétition en version féminine, a fait une bonne entrée en matière en battant, le 5 octobre, dans le groupe B, Atletico du Cap-Vert 38-21. Les championnes du Congo comptaient deux points avant d'en découdre, le 8 octobre, avec Petro Sport d'Angola. Le vainqueur prendra la tête de ce groupe tandis que la rencontre de ce 9 octobre, entre la troisième du groupe, Atletico (zéro point) et le quatrième, Evabuka (zéro point également) déterminera le classement général du groupe.

Chez les messieurs, la formation de l'Etoile du Congo continue normalement la course dans le groupe B. En effet, avant leur troisième match face au leader du groupe Zamalek (quatre points), les Stelliens occupaient la quatrième place avec deux points. Le Widad, Fap et Desportivo sont respectivement deuxième, troisième et cinquième. L'Etoile du Congo a été battue par Zamalek 41-26, avant de l'emporter face à Widad Casablanca 25-21.

Rude Ngoma

RENTRÉE LITTÉRAIRE

La fête du livre congolais démarre ce jeudi

Les amoureux des arts et des lettres se donnent rendez-vous les 10, 11 et 12 octobre, à la Librairie les Manguiers, où ils animeront tour à tour différentes tables rondes au cours desquelles, ils partageront aux lecteurs leurs inspirations, leurs émotions et leur rapport à la création littéraire.

Une nouvelle occasion s'offre aux hommes et femmes de lettres de mettre en avant la richesse de la littérature congolaise actuelle et de permettre des échanges toujours passionnants entre eux et le public.

Ainsi, plusieurs hommes de lettres viendront de la République démocratique du Congo, du Gabon, du Cameroun, de Pointe-Noire, ainsi que des associations en lien avec le livre et la littérature pour prendre part à des tables rondes sur le roman, le théâtre, la nouvelle, l'essai, la poésie. Des expositions-ventes et dédicaces sont également au programme.

Organisée par le Pen Centre Congo Brazzaville, Les Dépêches de Brazzaville, la Librairie les Man-

guiers, l'Association culture Elongo et le Club de lecture et écriture, la troisième édition a pour thème « La circulation du livre en Afrique centrale, un réel défi », avec pour invité d'honneur, l'écrivain dramaturge congolais, Henri Djombo, auteur de plusieurs œuvres littéraires parmi lesquelles, « La prochaine gare », « L'avenir est dans ma tête », un roman dont l'histoire se déroule au Congo et au Brésil. Cette activité a lieu chaque année et consiste en la présentation des livres parus au cours du dernier trimestre de l'année précédente. La rentrée littéraire du Congo a pour objectif de mettre en lumière le livre, l'édition, l'écrivain et le talent littéraire.

Rosalie Bindika

RENTRÉE LITTÉRAIRE DU CONGO (RELICO)

INVITATION

Le comité d'organisation de la 3^e édition vous prie de prendre part à :

- 1- La cérémonie d'ouverture, le 10 octobre 2019 à 9h30.
- 2- Les tables rondes thématiques avec les écrivains 11 et 12 octobre 2019

Lieu : Librairie Les Manguiers (Les dépêches de Brazzaville)

Entrée gratuite

Contact : +242 06 666 84 94 / 05 551 89 46